

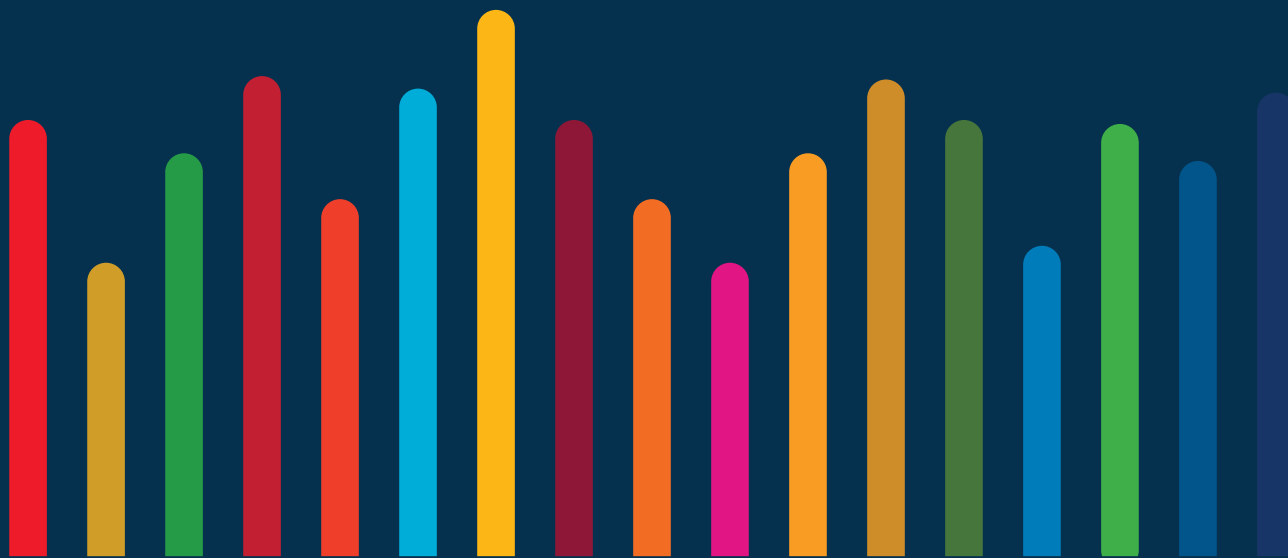


Pacte Mondial  
Réseau France

---

# BAROMÈTRE ODD

# 2022



---

Enquête « ODD et entreprises françaises en action »

en partenariat avec   
**pwc**

# SOMMAIRE

## ODD : DE QUOI PARLE-T-ON ?

3

## QUE RETENIR DE L'ÉTUDE ?

9

## QUELLES SONT LES ENTREPRISES AYANT RÉPONDU ?

11

## L'APPROPRIATION DES ODD PAR LES ENTREPRISES

22

## EXECUTIVE SUMMARY

43

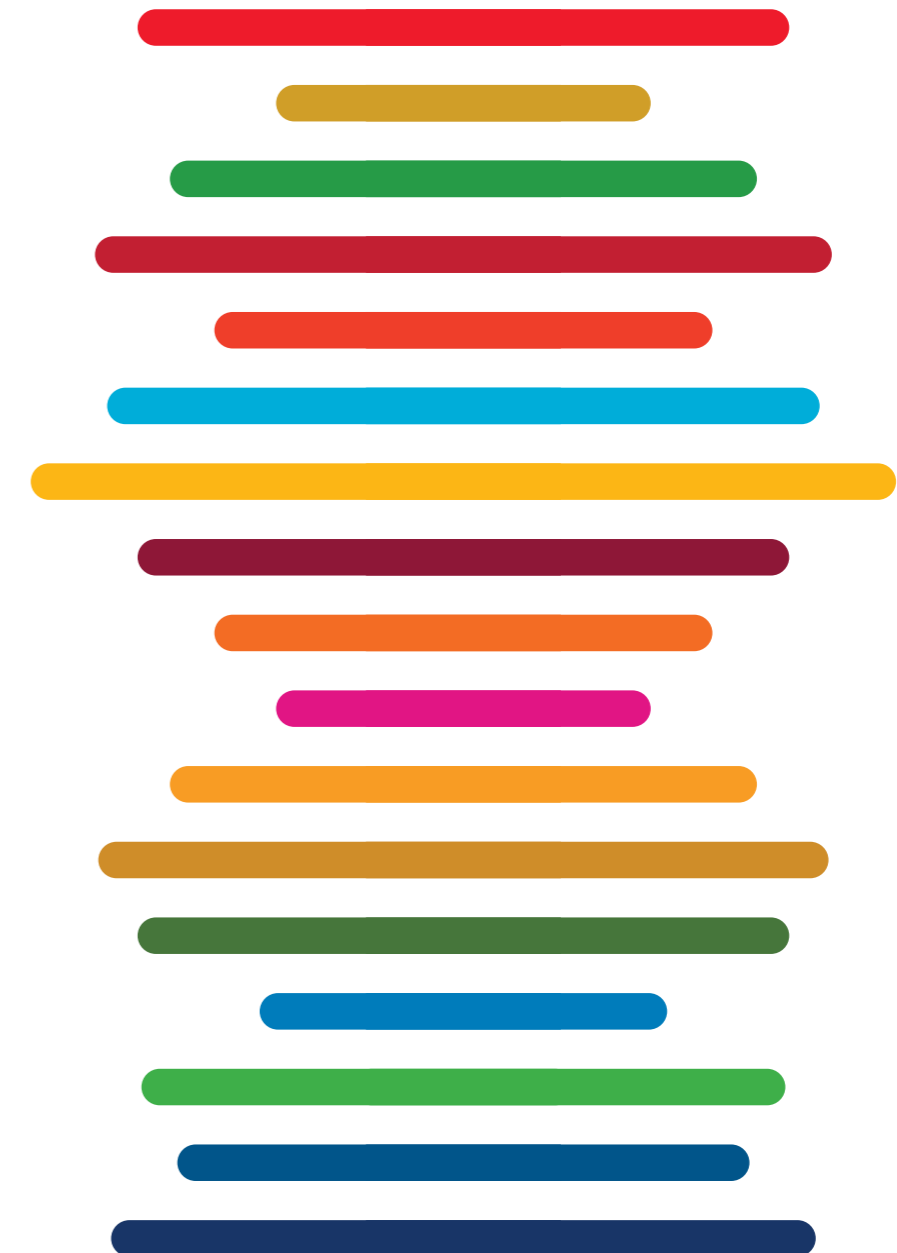
## POUR ALLER PLUS LOIN

45

## ANNEXES

49

# CHAPITRE 1 ODD : DE QUOI PARLE-T-ON ?





## ÉDITORIAL

Gilles Vermot Desroches  
Président du Pacte mondial – Réseau France

Chers membres du Pacte mondial – Réseau France,  
Chers participants au Baromètre 2022,  
Chers partenaires,

L'année 2022 s'est inscrite dans un contexte international particulier, celui de la guerre en Ukraine, de l'inflation et de la crainte d'une récession économique, auxquelles se sont ajoutées une crise climatique sans précédent et des lacunes persistantes dans le domaine des droits humains. Les effets de la pandémie de COVID-19 se font toujours ressentir et ont eu des conséquences incommensurables sur l'atteinte des objectifs mondiaux.

Les entreprises disposent d'une place privilégiée dans la résolution de cette succession de crises. Aujourd'hui, le secteur privé n'assume plus uniquement une responsabilité économique, mais prend en compte des facteurs environnementaux et sociaux. Cela reste essentiel. C'est une clé pour résoudre les défis mondiaux de manière collective.

Depuis plus de 20 ans, l'ambition du Pacte mondial est d'accompagner les entreprises à intégrer volontairement Dix principes reconnus par les États membres des Nations Unies sur le domaine des droits humains, du travail, de l'environnement et de l'anti-corruption et les 17 Objectifs de développement durable (ODD). En tant qu'initiative des Nations Unies, le Pacte mondial est un acteur clé pour faciliter la prise en considération de principes universellement reconnus auprès des entreprises, comme le soulignent les résultats de notre étude depuis quatre ans.

Les ODD, par leur caractère universel, inclusif et interconnecté, permettent d'apporter une réponse à l'urgence climatique tout en prenant en compte les facteurs sociaux du développement durable, et l'urgence sociale.

### “LE SECTEUR PRIVÉ N'ASSUME PLUS UNIQUEMENT UNE RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE MAIS PREND EN COMPTE DES FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX,,

C'est pour cela qu'il est important pour le Pacte mondial – Réseau France de connaître les besoins et les attentes qu'expriment ses membres, et toutes les autres entreprises françaises qui répondent à notre enquête, dans leur engagement pour la réalisation de l'Agenda 2030. Depuis quatre ans, l'objectif du baromètre « ODD et entreprises en action » est d'évaluer le degré d'appropriation des ODD par les entreprises, les raisons qui expliquent leur engagement, mais aussi les besoins qu'elles expriment pour aller plus loin. Dans le cadre de la feuille de route française pour les ODD, notre Réseau s'est engagé à renouveler la publication jusqu'à 2030.

Nous sommes heureux d'avoir une nouvelle fois collaboré avec PwC France et Maghreb et nous les remercions chaleureusement pour leur engagement dans ce projet.

Les réponses que nous présentons dans cette étude nous permettront de cibler et d'adapter les actions du Pacte mondial – Réseau France pour répondre au mieux aux besoins des entreprises et pouvoir les accompagner dans leur transformation vers la transition juste, la résilience et l'intégration des ODD au cœur de leurs stratégies.



## Émilie Bobin

Associée, Co-Responsable du Département Développement Durable de PwC France et représentante de PwC France et Maghreb au Conseil d'Administration du Pacte mondial - Réseau France

### LES ODD, UN OUTIL AU SERVICE DE LA PERFORMANCE QUI CONSERVE TOUTE SA PERTINENCE

Depuis plusieurs années, le passage de la performance financière à la performance globale des entreprises, intégrant les enjeux de durabilité, se renforce, signe d'une prise en compte accrue des enjeux de développement durable au sein des modèles d'affaires.

Cette tendance se répercute désormais dans les évolutions réglementaires internationales à destination des entreprises, de l'Europe aux États-Unis en passant par l'Asie ou les normes IFRS<sup>1</sup>. Cette accélération réglementaire incite à davantage de transparence et convie une notion élargie de la performance d'entreprise, qui intègre désormais tous les aspects et conséquences de son activité. Dans ce contexte, l'utilisation de standards partagés est devenue indispensable. C'est pourquoi les ODD conservent toute leur pertinence au sein de ce basculement normatif.

Cette année encore, les ODD ont en effet prouvé qu'ils pouvaient s'imposer comme langage commun et outil de mesure de l'impact. Le baromètre confirme la valeur ajoutée des ODD pour structurer l'approche de durabilité dans l'entreprise et agir sur la stratégie.

Il n'est ainsi pas étonnant que les ODD soient extrêmement suivis par les membres de la direction générale et qu'ils restent perçus comme un vecteur de différenciation par rapport à la concurrence, notamment dans les PME.

Ce baromètre confirme également l'évolution des préoccupations sociétales et environnementales, lors d'une année particulièrement marquée par les bouleversements climatiques. A ce titre, l'ODD majoritairement retenu par les entreprises en 2022 est devenu la lutte contre les changements climatiques (ODD 13), passé depuis 2021 de la troisième à la première place. Il est suivi des questions de travail décent (ODD 8) et de consommation et productions responsables (ODD 12).

La priorisation des ODD par les entreprises répondantes répercute les enjeux environnementaux et sociaux auxquels elles sont confrontées. Face à ces défis, les entreprises semblent conscientes de la place qu'elles peuvent occuper. Ainsi, le baromètre a souligné que la quasi-totalité (99%) des répondants était convaincue que les entreprises à l'avenir joueront un rôle encore plus important dans la réalisation des ODD, témoignant de la pertinence de ce cadre pour donner une direction et du sens.

Le bien-fondé de ce référentiel ne doit toutefois pas nous empêcher de réfléchir collectivement aux perspectives d'avenir, afin de répondre aux besoins des entreprises qui l'utilisent. Nos défis de demain consisteront ainsi à mieux nous armer ensemble pour collecter la donnée, reporter la performance, ou encore mesurer l'impact, car d'ici cinq ans, l'information extra-financière devra être au niveau de l'information financière dans toutes ses dimensions.

<sup>1</sup> International Financial Reporting Standards



**Nils Pedersen**  
Délégué général du Pacte mondial – Réseau France

Parce qu'ils constituent un plan d'action pour la paix, l'humanité, la planète et la prospérité et donnent une puissance performatrice à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), les ODD permettent aux entreprises de prendre part à la résolution des crises multiples que nous traversons.

L'enjeu de l'intégration des ODD dans les stratégies RSE des entreprises françaises est de taille. C'est un facteur de performance globale, qui ne peut se faire au détriment des Droits humains ou de la protection de l'environnement et de la biodiversité. Les entreprises sont des acteurs incontournables pour répondre aux défis mondiaux, mais ont pour cela besoin de se transformer et se dépasser pour répondre aux besoins de leurs parties prenantes et au nouveau contrat social que la société a défini.

Les résultats présentés dans cette étude ont en partie vocation à nourrir les « revues nationales volontaires » (RNV) que présenteront d'une part la France et d'autre part l'Union européenne, dans le cadre du Forum politique de haut niveau des Nations Unies (FPHN) pour le développement durable. Principale plateforme des Nations Unies pour le suivi et l'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030, le FPHN se tiendra sous les auspices du Conseil Économique et Social (ECOSOC) à New York au mois de juillet. Les résultats permettront de valoriser à l'échelle internationale l'importante mobilisation des entreprises françaises pour la réalisation de l'Agenda 2030. Nous remercions chaleureusement le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le Commissariat général au développement durable (CGDD), qui pilotent conjointement la RNV française, de nous offrir la possibilité d'y contribuer en valorisant la mobilisation des entreprises françaises pour les ODD.

À sept ans de l'échéance de l'Agenda 2030, le dernier rapport du Réseau des solutions pour le développement durable européen (SDSN Europe) souligne que l'Europe est en voie d'atteindre deux tiers des objectifs mondiaux fixés en 2015, mais ralentit considérablement les progrès d'un tiers des cibles, fracturée par les crises de ces dernières années.

La pandémie de COVID-19, la crise climatique et la guerre en Ukraine ont notamment eu des impacts considérables sur tous les objectifs, qu'ils soient sociaux, économiques ou environnementaux. La France se classe cette année 11<sup>e</sup> sur les 34 pays européens et fait des progrès notables sur l'égalité des sexes (ODD 5), particulièrement dans la sphère économique. Les ODD 1, relatif à la lutte contre la pauvreté, et l'ODD 9, sur l'industrie, l'innovation et l'infrastructure, sont considérés comme atteints. Les objectifs mondiaux sont pourtant loin d'être réalisés et des défis persistent en France en matière d'égalité d'accès et de qualité aux services publics (ODD 3, ODD 4 et ODD 16).

Les entreprises françaises ont largement contribué aux progrès mis en œuvre et jouent un rôle majeur dans la réalisation des défis qu'il reste encore à relever. Depuis quatre ans, les résultats du baromètre soulignent leur croissante appropriation des ODD et leur volonté de mesure d'impact de leurs activités. Les résultats 2022 confirment les tendances des éditions précédentes : quelle que soit leur taille et leur secteur d'activités, les entreprises françaises souhaitent être des acteurs du bien commun en contribuant à la réalisation de l'Agenda 2030, notamment via un engagement fort du département RSE et de la direction générale.

Soulignons tout particulièrement la mobilisation spectaculaire des dirigeants de PME en faveur des ODD, qui s'engagent chaque jour pour transformer leurs activités et leurs territoires. Les entreprises françaises prennent part à la mise en œuvre des trois piliers du développement durable à travers des activités en faveur d'ODD à dimension environnementale, sociale et économique. Mesurer leur contribution réelle aux ODD reste cependant difficile et il est de notre mission d'accompagner les entreprises à se doter de meilleurs outils d'évaluation et de reporting en matière d'ODD.

Nous avons besoin de réponses communes et multilatérales, qui nous sont offertes par les ODD. Il reste 7 ans pour agir et le Pacte mondial sera à vos côtés.

## UN PEU D'HISTOIRE

Adoptés en septembre 2015 par 193 pays aux Nations Unies, les Objectifs de développement durable (ODD) constituent un plan d'action pour la paix, l'humanité, la planète et la prospérité. Ces 17 objectifs s'accompagnent de 169 cibles liées entre elles, s'adressant à tous types d'acteurs et précisant leurs contenus. Universels, inclusifs et interconnectés, les ODD appellent à l'action de tous et instaurent un langage commun universel. Ils ambitionnent de transformer nos sociétés en éradiquant la pauvreté et en assurant une transition juste vers un développement durable d'ici à 2030.

Les ODD constituent un cadre universel en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Ni label, ni norme certifiable, les ODD sont un langage commun à l'ensemble des acteurs et un outil de transformation pour les entreprises qui s'en saisissent.

### OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



## ENJEUX DE L'ANNÉE 2023

En 2019, la France s'est dotée d'une feuille de route pour l'Agenda 2030 (voir en annexes), visant à définir les enjeux prioritaires et la trajectoire à suivre pour la mise en œuvre des ODD. Elle constitue un appel à l'ensemble des parties prenantes (parlementaires, ONG, enseignement supérieur, États, collectivités, entreprises, syndicats, etc.) à s'investir dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour construire une gouvernance renouvelée.

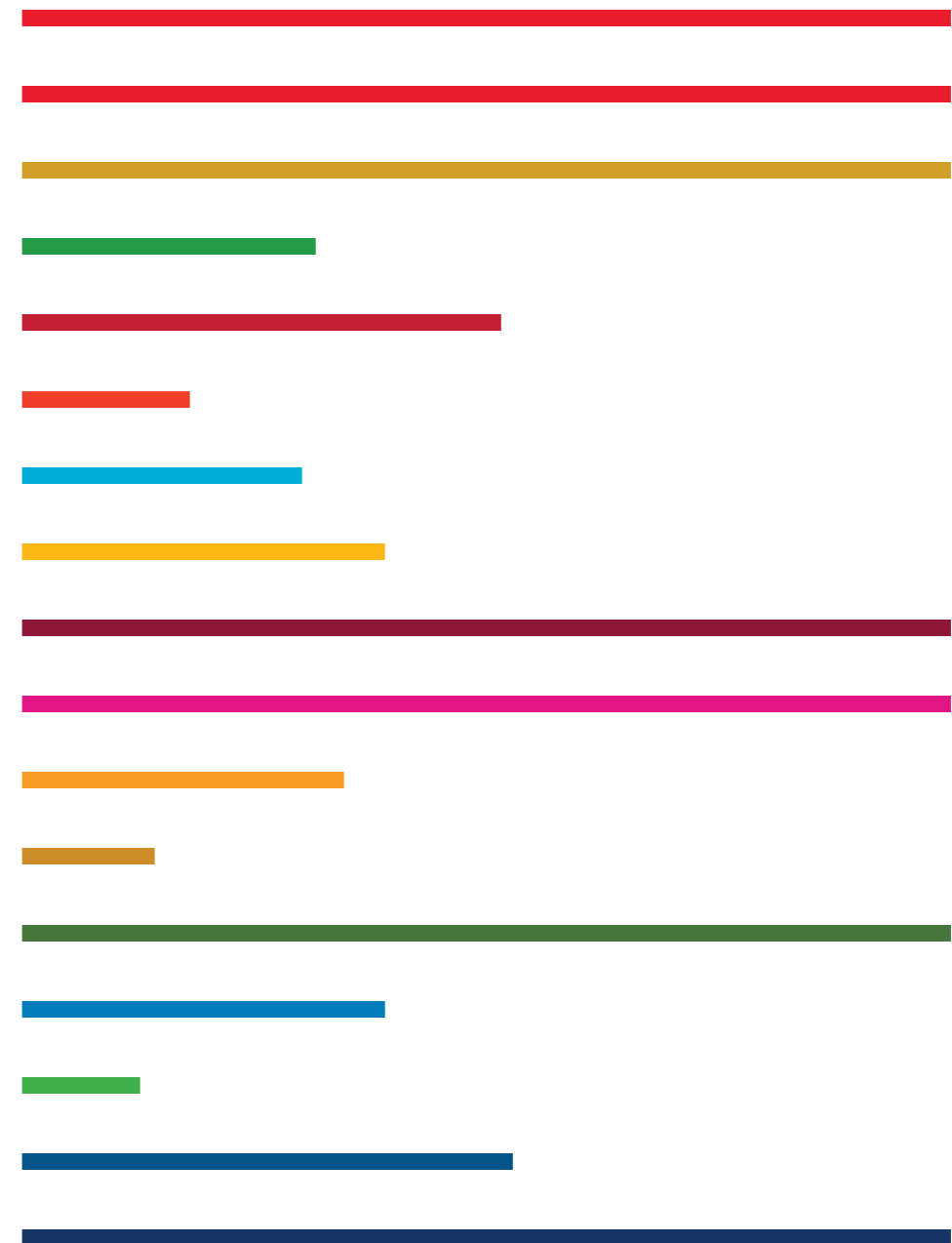
Les entreprises jouent un rôle tout particulier dans la mise en œuvre de la feuille de route. Elles se sont notamment engagées à renforcer la prise en compte des ODD dans leurs stratégies et à concevoir des outils de transformation à travers les ODD.

L'année 2023 marquera un tournant majeur dans la contribution de la France à la réalisation de l'Agenda 2030. En effet, dans le cadre du Forum politique de haut niveau des Nations Unies (FPHN) pour le développement durable - principale instance des Nations Unies pour le suivi et l'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ces 17 ODD, qui se réunit tous les ans sous les auspices du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) – la France présentera sa deuxième revue nationale volontaire (RNV). Dans ce cadre, elle rendra compte de la mise en œuvre des ODD à l'échelle nationale depuis 2016, année de présentation de sa première RNV.

Les résultats des quatre premières éditions du baromètre ODD et entreprises françaises contribueront à valoriser la contribution des entreprises françaises à la réalisation des ODD dans le cadre de sa RNV en 2023.



## CHAPITRE 2 QUE RETENIR DE L'ÉTUDE ?



Depuis 2019, l'objectif du baromètre "ODD et entreprises en action" est d'évaluer le degré d'appropriation des ODD par les entreprises, les raisons qui expliquent leur engagement, mais aussi les besoins qu'elles expriment pour aller plus loin. Les résultats de cette année confirment les tendances observées lors des éditions précédentes en démontrant une pleine implication des entreprises dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

Le taux de connaissance des ODD par les entreprises françaises est de plus en plus élevé, tout comme la communication externe et/ou interne autour des ODD, qui est grandissante.

Les résultats du baromètre 2022 mettent en lumière le rôle moteur du Pacte mondial - Réseau France pour la sensibilisation et l'engagement du secteur privé aux enjeux liés à l'Agenda 2030. Au sein des entreprises, ce sont le département RSE et la direction générale qui portent majoritairement l'engagement en faveur des ODD.

Les parties prenantes, et tout particulièrement les client·e·s, les investisseur·euse·s et les banques, sont de plus en plus attentives aux actions menées par les entreprises en faveur des ODD et les utilisent comme un outil de dialogue.

Pour les PME, les ODD sont utilisés comme un plan d'action au développement durable. Depuis la première édition, les résultats soulignent que l'engagement des PME pour les ODD ne cesse de croître.

**Depuis 2019, le top 5 des ODD priorités reste inchangé :**

- ODD 3 « Bonne santé et bien-être »,
- ODD 5 « Égalité entre les sexes »,
- ODD 8 « Travail décent et croissance économique »,
- ODD 12 « Consommation et production responsable »,
- ODD 13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques ».

Sur quatre ans, les résultats du baromètre sont constants et soulignent le besoin des entreprises de disposer de meilleurs outils pour s'approprier au mieux les ODD, notamment des outils d'évaluation, de reporting et de mise en œuvre.

**Une connaissance et une appropriation des ODD en croissance**

Signal fort de l'appropriation des ODD par les entreprises françaises, **99% des répondants disent connaître les ODD**. Les membres du Pacte mondial - réseau France restent cependant les répondants majoritaires.

**Des parties prenantes de plus en plus attentives aux actions menées en faveur des ODD**

**75%** des répondants sont interrogés par leurs client·e·s sur les ODD. Les investisseur·euse·s et les banques se placent en seconde position, **58%**.

**Les ODD, un levier de différenciation et un plan d'action au développement durable pour les PME**

Pour **82%** des PME interrogées, les ODD permettent de se démarquer de leurs concurrents. Quel que soit le type d'entreprise, les résultats soulignent que les ODD jouent un rôle crucial pour muscler leur approche de développement durable et d'engagement sociétal et de s'engager en faveur de leurs territoires.

**De multiples actions mises en œuvre par les entreprises en faveur des ODD**

**74%** des répondants déclarent que l'intégration des ODD dans leur entreprise se traduit par des actions centrées sur la stratégie, la gouvernance et la sensibilisation des collaborateur·trice·s.

**Un lien fort entre priorisation et action en faveur des ODD**

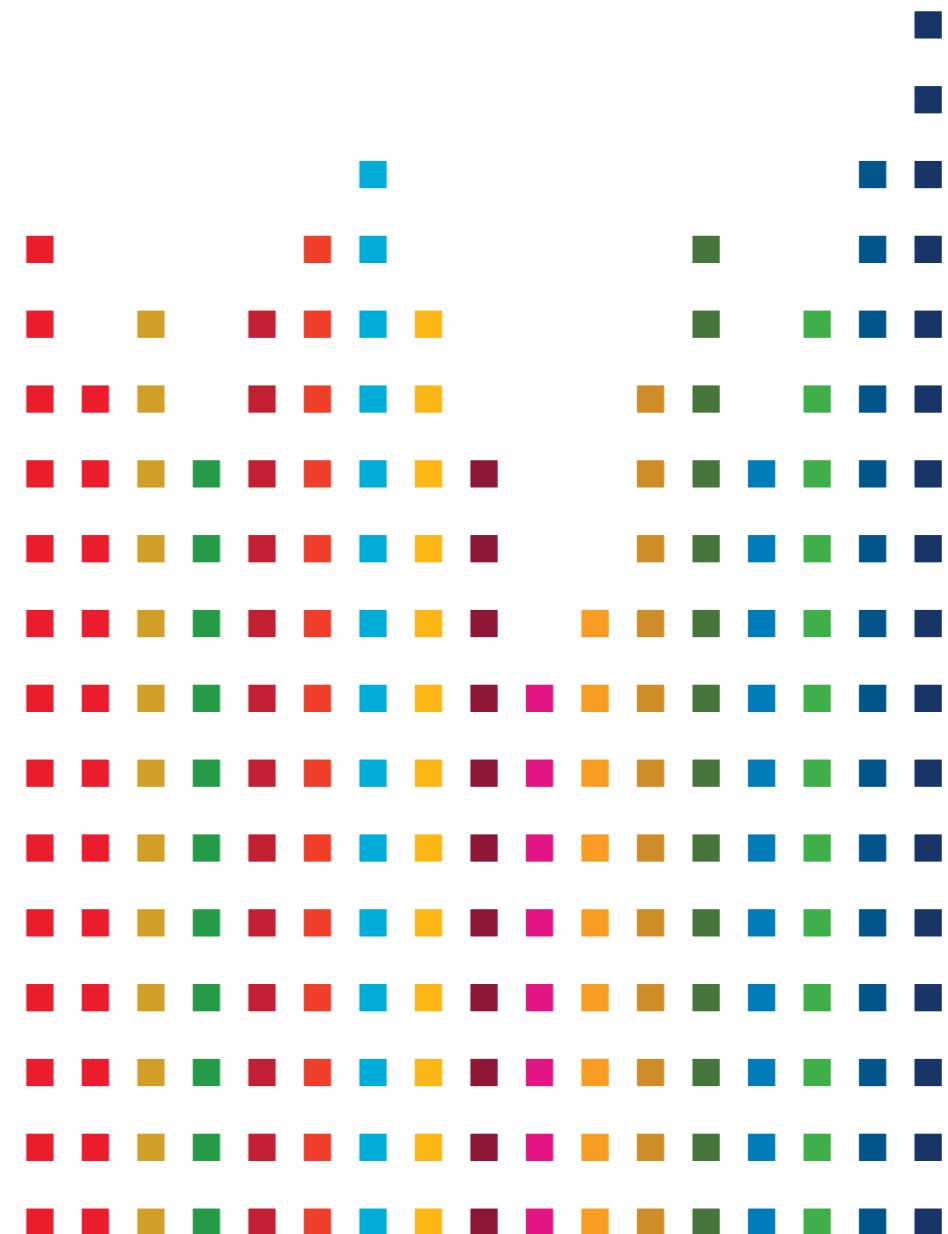
Les entreprises priorisent les ODD qui se rapprochent le plus de leurs activités. **Le top 5 reste inchangé par rapport à 2021, mais l'ordre au sein du classement a évolué.** Ainsi, l'ODD 13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques » est désormais considéré comme prioritaire, reflet des préoccupations environnementales et sociétales au cours d'une année marquée par les bouleversements climatiques. Il est suivi de l'ODD 8, de l'ODD 12, de l'ODD 5 et de l'ODD 3.

**Une communication répandue autour des ODD**

**81%** des répondants déclarent utiliser les ODD dans leur communication interne et/ou externe, dont les principales cibles sont les salarié·e·s et futur·e·s candidat·e·s, les investisseur·euse·s et les client·e·s et consommateur·trice·s.

# CHAPITRE 3

## QUELLES SONT LES ENTREPRISES AYANT RÉPONDU ?



## A. PROFIL DES RÉPONDANTS ET MÉTHODOLOGIE

L'enquête a été administrée auprès d'entreprises françaises entre mars et août 2022 via un questionnaire en ligne. Elle a été relayée au sein du réseau français du Pacte mondial de l'ONU et de ses partenaires : AFEP, B Lab France, C3D, Comité 21, CPME, Fédération des entreprises de propreté, France Invest, Jeune Chambre économique française, MEDEF, ObsAR et ORSE.

Les réponses de 212 participants ont été recensées, dont une majorité de PME (45%), de grandes entreprises (25%), et d'ETI (24%). **30% des entreprises du CAC40 et 20% des entreprises du SBF120 ont répondu au baromètre.**

**32%** des répondants exercent dans le secteur industriel et **68%** dans le secteur des services, avec une représentation importante des services aux particuliers, collectivités et entreprises, ainsi que de l'informatique.

Plus de la moitié des entreprises participantes (**54%**), est basée hors de l'Île-de-France.

La majorité des répondants est issue des services RSE ou développement durable des entreprises (**56%**), ou sont des dirigeant-e-s (**22%**). La représentation de ces profils reste relativement semblable à l'édition 2021 de l'enquête (respectivement 52% et 24%).

**85%** des entreprises participantes sont membres du Pacte mondial - Réseau France et **93%** font partie au moins d'un réseau de développement durable.

Parmi les entreprises répondantes faisant partie du Pacte mondial - Réseau France, plus de la moitié (56%) s'y sont engagées avant 2016.

**99%** des répondants déclarent avoir intégré une démarche RSE dans leur entreprise. Parmi ces répondants, une large majorité (87%) est membre du Pacte mondial.

**10%** des répondants sont des entreprises à mission et **19%** souhaitent le devenir. Quasiment toutes les entreprises à mission (77%) sont membres du Pacte mondial, de même que celles qui souhaitent le devenir (79%).

### Tendance

Les quatre éditions du baromètre « ODD et entreprises françaises en action » révèlent des résultats de profils semblables de répondants. Nous pouvons ainsi définir le profil type du répondant : salarié-e du service RSE ou développement durable d'une PME basée hors de l'Île-de-France, exerçant dans le domaine des services et membre d'au moins un réseau de développement durable.

### Comité de pilotage de l'étude

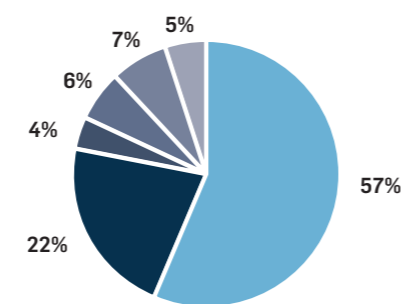
#### Pacte mondial - Réseau France

- Nils Pedersen, Délégué général
- Anthony Ratier, Responsable Droits humains et éthique
- Olivier Gil, Responsable communication
- Cécile Demeude, Chargée de mission inclusion et ODD

#### PwC France et Maghreb

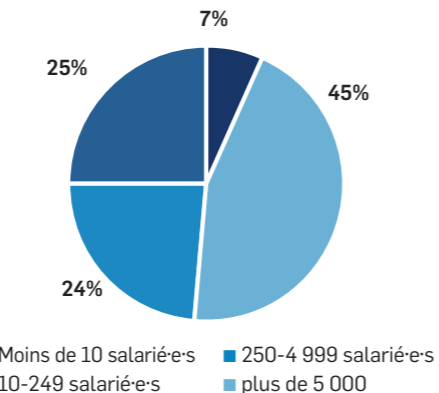
- Emilie Bobin, Associée du département Développement Durable
- Aïda Aw, Senior Manager, département Développement Durable
- Laure Carrel, Manager, département Développement Durable

### Type d'interlocuteur-trice par entreprise (212 répondants)

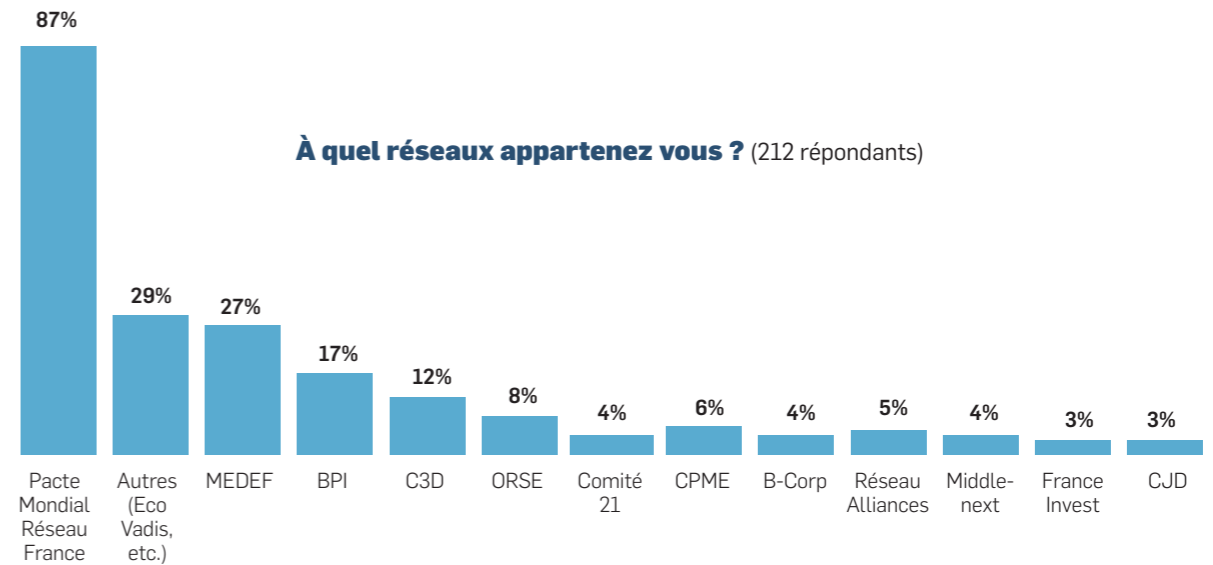


- Service RSE ou développement durable
- Dirigeant-e de l'entreprise
- Service qualité
- Autre
- Service communication
- Service ressources humaines ou relations sociales

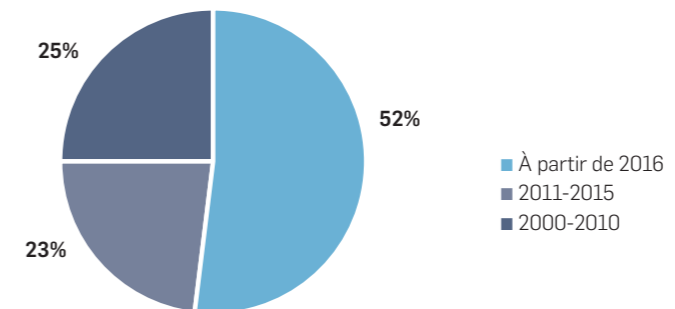
### Répartition par nombre de salarié-e-s (212 répondants)



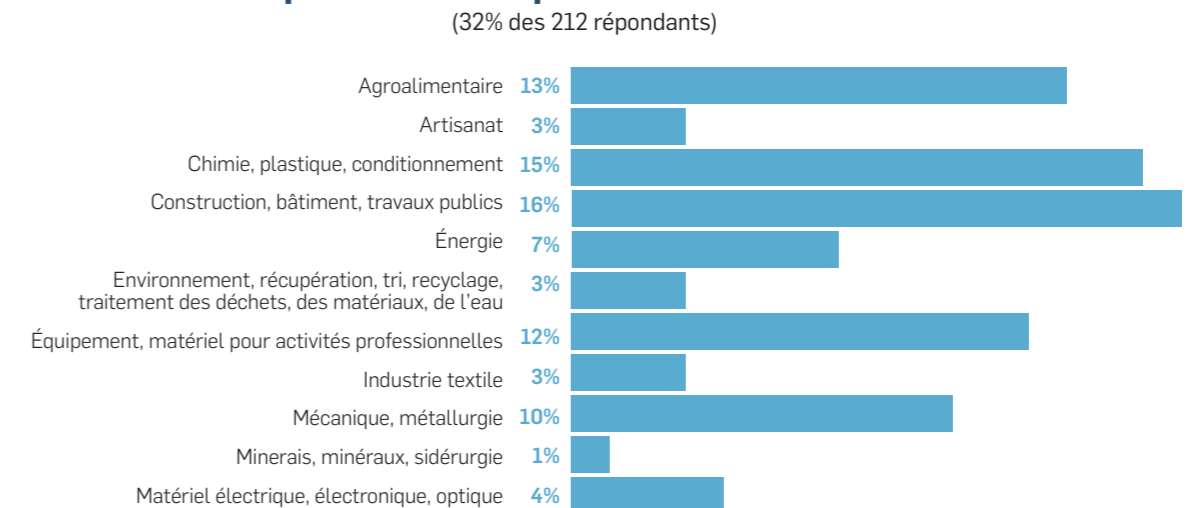
- Moins de 10 salarié-e-s
- 10-249 salarié-e-s
- 250-4 999 salarié-e-s
- plus de 5 000



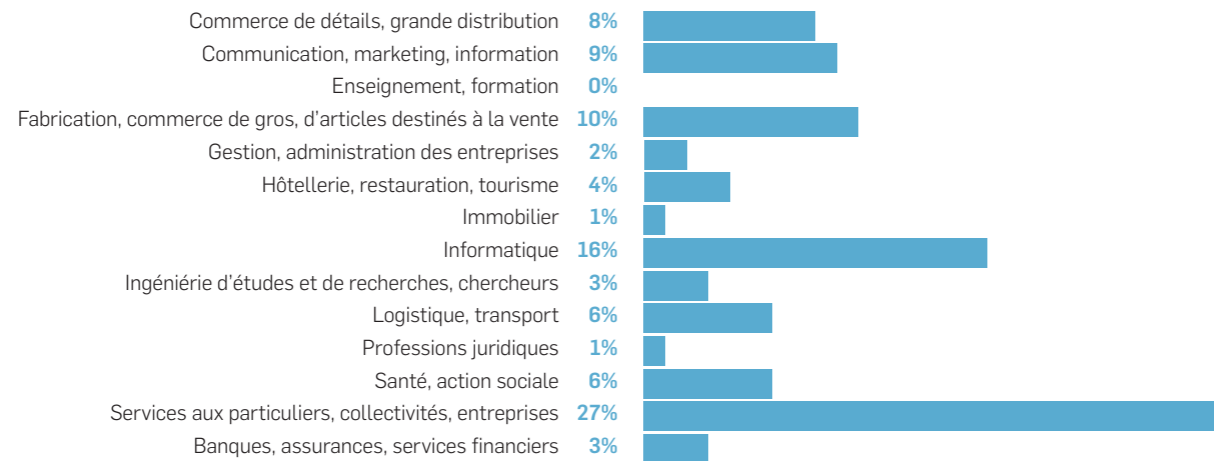
### Année d'entrée au Pacte mondial (207 répondants)



### Répartition des entreprises du secteur secondaire (32% des 212 répondants)



### Répartition des entreprises du secteur tertiaire (68% des 212 répondants)



## B. CONNAISSANCE DES ODD

### Le Pacte mondial de l'ONU, principal vecteur de connaissance et d'appropriation des ODD

Il ressort des résultats de l'édition 2022 que les ODD sont aujourd'hui connus par les entreprises françaises de toute taille. Ainsi, 99% des répondants disent connaître les ODD, contre 93% en 2021.

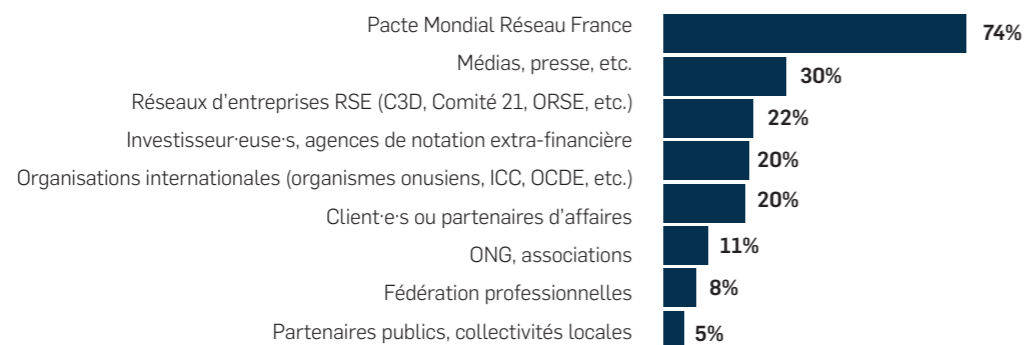
#### Tendance sur les quatre années :

Nous remarquons une augmentation importante du taux de connaissance des ODD par les entreprises françaises. Elles étaient 95% en 2019 à connaître les ODD, puis 98% en 2020 et 93% en 2021. Le taux de connaissance des ODD atteint cette année (99%) est un signal fort de l'appropriation des ODD par les entreprises françaises et du rôle central du Pacte mondial - Réseau France dans la sensibilisation du secteur privé sur les enjeux liés à l'Agenda 2030, dans la mesure où les répondants sont majoritairement des membres du Pacte mondial - Réseau France.

Les résultats de l'édition 2022 soulignent que le Pacte mondial - Réseau France reste un acteur principal pour la promotion et la sensibilisation sur le sujet des ODD, puisque 74% des répondants disent avoir eu connaissance des ODD par le Pacte mondial - Réseau France. Parmi les adhérents au réseau, 65% ont eu connaissance des ODD par ce même réseau.

Les médias constituent le second vecteur de connaissance des ODD auprès des entreprises, devant notamment les réseaux d'entreprises (ORSE, Comité 21, etc.). Ces résultats confirment une tendance déjà présente en 2021.

### De quelle façon avez-vous eu connaissance des ODD ? (169 répondants)



## ANALYSE

Griet Cattaert  
Responsable programmes par intérim,  
Pacte mondial des Nations Unies

### Le Pacte mondial des Nations Unies a pour mandat de traduire les ODD en « langage business ». Quelles sont les principales tendances des entreprises que vous avez observées au niveau mondial au cours des 7 dernières années ?

Au Pacte mondial des Nations Unies, notre objectif est de soutenir et de stimuler les entreprises dans leurs efforts pour progresser vers les Dix principes du Pacte mondial et les ODD. Les participants à l'initiative du Pacte mondial s'engagent auprès du Secrétaire général des Nations Unies à adopter une approche responsable dans la conduite de leurs affaires, en s'inspirant des Dix principes et en soutenant les objectifs des Nations Unies. Nous ne contrôlons ni ne réglementons les participants, nous les aidons seulement à apprendre et à progresser.

Le monde étant confronté à une série extraordinaire de crises dévastatrices, il est essentiel que toutes les parties prenantes assument leurs responsabilités. Le secteur privé doit démontrer comment il contribue aux ODD avec des objectifs mesurables, crédibles et ambitieux, basés sur une approche fondée sur des principes, ce qui est vital pour que les entreprises apportent leur plus grande contribution au développement durable.

Si nous examinons notre dernière enquête<sup>2</sup> auprès des chefs d'entreprise, nous pouvons conclure que, dans le contexte de l'arsenal complexe de défis mondiaux, les chefs d'entreprise prennent la durabilité au sérieux plus que jamais.

De même, les données de notre enquête annuelle montrent que des progrès significatifs ont été réalisés par le monde des affaires dans l'adoption de mesures visant à faire progresser les ODD ; 88 % des entreprises ont répondu qu'elles prenaient des mesures en faveur des ODD en 2021, contre 75 % en 2016, et environ 90 % des entreprises, qui ont participé à l'enquête en 2021, ont répondu qu'elles avaient mis en place des politiques et des pratiques pour gérer leurs activités conformément aux Dix principes.

Nous constatons des progrès significatifs dans le nombre d'entreprises qui prennent des engagements ambitieux. Par exemple, dans le cadre de l'initiative Science Based Targets (menée par le CDP, le Pacte mondial des Nations Unies, le WRI et le WWF), qui encourage les entreprises à prendre des mesures ambitieuses en faveur du climat depuis 2015, nous comptons désormais plus de 2 200 entreprises qui prennent des mesures en faveur du climat alignées sur l'Accord de Paris, dont plus de 1 000 ont approuvé des objectifs fondés sur la science, en décembre 2021 - et ces chiffres sont en augmentation.

### Comment le Pacte mondial des Nations Unies aide-t-il les entreprises à mieux intégrer l'Agenda 2030 dans leurs activités et leur modèle économique ?

Toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, leur secteur ou leur situation géographique, peuvent contribuer à un monde plus durable. Le Pacte mondial des Nations Unies offre des possibilités d'engagement à toutes les entreprises pour accélérer les progrès, où qu'elles se situent dans leur parcours de durabilité. Nous soutenons nos entreprises de différentes manières, notamment en les mettant en relation avec des pairs du secteur, des experts et les Nations Unies au niveau mondial et national, mais nous les aidons également à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour progresser et avoir un impact. Afin qu'elles puissent apprendre, nous avons développé l'Académie du Pacte mondial des Nations Unies, une plateforme d'apprentissage numérique. Il est également important de fournir une plateforme pour les solutions innovantes, de donner une voix à un leadership audacieux - c'est aussi un aspect important de notre travail - inspirer les autres en partageant le leadership. Nous demandons à nos participants de faire preuve de transparence dans leurs efforts en matière de durabilité, afin d'instaurer la confiance et la crédibilité. C'est pourquoi nous demandons à nos entreprises de communiquer sur leurs progrès mesurables vers leurs objectifs et cibles de durabilité.

2. CEO United Nations Global Compact - Accenture CEO Study, janvier 2023

### Comment réagissez-vous aux chiffres du baromètre 2022 du Pacte mondial - Réseau France ?

Les résultats sont cohérents avec ce que nous constatons au niveau mondial. La pression exercée par les investisseurs et les marchés de capitaux, mais aussi par les clients et les parties prenantes internes (y compris le personnel), incite les entreprises à prendre davantage de mesures en faveur du développement durable. C'est très positif, mais nous devons continuer à mettre les entreprises au défi, car nous ne sommes pas sur la bonne voie pour atteindre les ODD d'ici 2030. Alors que la sensibilisation aux ODD n'a jamais été aussi forte, très peu d'entreprises indiquent qu'elles placent la durabilité et les ODD au centre de leur stratégie commerciale. Or, nous avons besoin que les entreprises développent des stratégies et des objectifs plus ambitieux et plus globaux pour faire progresser les ODD à travers leurs pratiques commerciales de base. Les engagements en faveur des ODD sont une bonne chose, mais ils doivent s'inscrire dans une approche fondée sur des principes, car c'est essentiel pour apporter la plus grande contribution au développement durable.



### “DES PROGRÈS SIGNIFICATIFS ONT ÉTÉ RÉALISÉS PAR LE MONDE DES AFFAIRES DANS L'ADOPTION DE MESURES VISANT À FAIRE PROGRESSER LES ODD”

Les entreprises doivent adopter une approche des ODD fondée sur des principes en alignant leurs activités commerciales sur les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, afin de prendre en compte leur impact sur les droits de l'homme, le travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. L'alignement sur les Dix principes établit une base de référence pour l'absence de préjudice et l'intégrité des entreprises - y compris le respect des responsabilités fondamentales telles que l'élimination du travail forcé, l'abolition du travail des enfants et la lutte contre la corruption - afin que les entreprises puissent s'assurer qu'elles ne compromettent pas les efforts déployés pour atteindre l'Agenda 2030. Sans ces éléments fondamentaux pour ancrer notre approche des ODD, nous risquons de saper les progrès et de mettre le monde en danger.

### C. ENGAGEMENT EN FAVEUR DES ODD

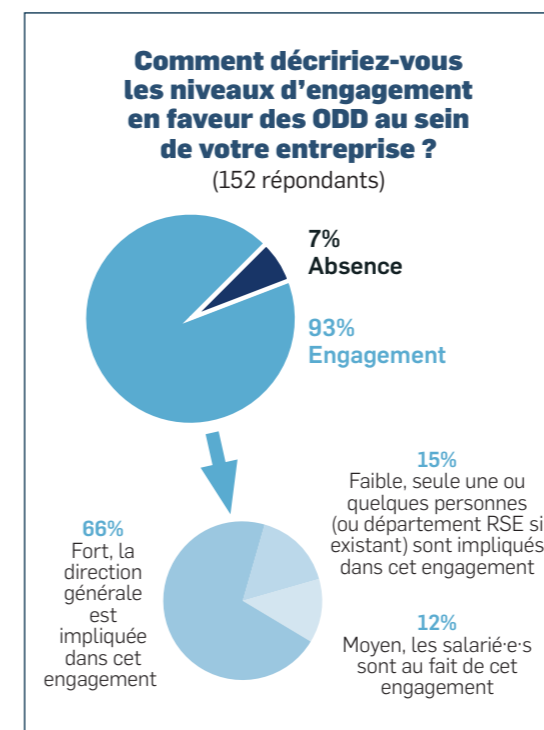
#### La direction générale et le département RSE, porteurs clés de l'engagement au sein des entreprises

Le Baromètre permet d'établir le constat d'un engagement important des entreprises en faveur des ODD (93% des répondants). Parmi les entreprises qui s'engagent, 66% évoquent un engagement fort porté par la direction générale.

Tous niveaux d'engagement confondus, ce sont la direction générale (74%) et le département RSE (70%) qui sont les principaux vecteurs de l'engagement en faveur des ODD au sein des entreprises.

#### Tendance sur les quatre années :

En seulement une année, les résultats du baromètre soulignent un engagement croissant de la direction générale pour les ODD. En 2021, 56% des entreprises participantes relevaient l'implication de la direction générale en faveur des ODD. Elles sont 10% de plus (66%) en 2022, dans le cas où l'entreprise est engagée pour les ODD. Ces résultats s'inscrivent dans une tendance de mobilisation des entreprises pour le développement durable, de plus en plus portée par les instances dirigeantes.



#### Le Pacte mondial et les parties prenantes, deux vecteurs majeurs d'engagement

Le Pacte mondial - Réseau France continue d'être un vecteur d'engagement fort, puisque les résultats soulignent que le fait d'être membre du Pacte mondial constitue la principale raison de l'engagement des entreprises en faveur des ODD, à l'instar de 2021 (77% vs 67% en 2021).

Les résultats soulignent également que la part des entreprises utilisant leur engagement afin de répondre aux attentes des salarié·e·s et/ou futurs candidat·e·s est en hausse (66% vs 48% en 2021). Si la redynamisation de la démarche RSE semble moins prioritaire (54% vs 67% en 2021), elle apparaît néanmoins comme un motif principal, témoignant ainsi du caractère structurant des ODD.

À noter que les attentes des parties prenantes se sont renforcées. Mis à part les salarié·e·s et futurs candidat·e·s, les attentes des investisseurs et/ou agences de notation ont en effet augmenté (54% vs 43% en 2021). Parallèlement, les attentes des clients et de la société civile restent importantes.

#### Tendance sur les quatre années :

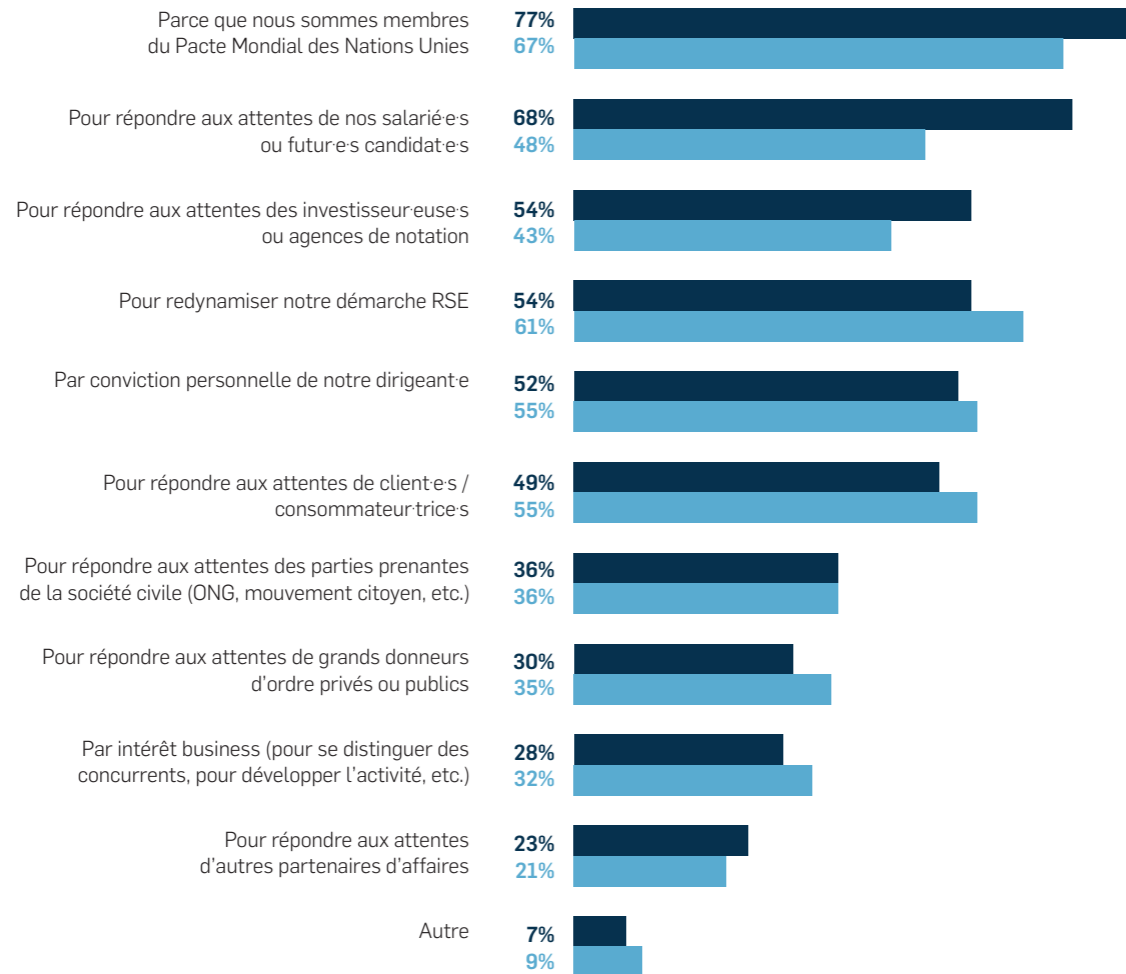
Depuis 2019, les résultats du baromètre mettent en lumière le rôle moteur du Pacte mondial - Réseau France pour l'engagement des entreprises. 75% des répondants indiquaient en 2019 s'engager en faveur des ODD parce qu'ils étaient membres du Pacte mondial des Nations Unies. Ils étaient 70% l'année suivante et 67% en 2021.

Cette année, ce sont 10% de plus (77%) qui affirment que le fait d'être membre du Pacte mondial constitue la principale raison de leur engagement en faveur des ODD.

Cette tendance de plus en plus forte établit le Pacte mondial comme un acteur principal pour la promotion et la sensibilisation aux ODD auprès des entreprises.

## Pour quelles raisons vous-êtes-vous engagé-e-s en faveur des ODD ?

(152 répondants en 2022 / 242 en 2021)



### Focus PME

Après l'adhésion au Pacte mondial, la conviction personnelle des dirigeants ressort comme la principale raison d'engagement des entreprises de moins de 10 salarié-e-s en faveur des ODD (64% vs 26% dans les entreprises de plus de 5 000 salarié-e-s), prouvant l'importance de la formation et la sensibilisation des dirigeants pour la réalisation des ODD.

À l'inverse, seules 21% des entreprises de moins de 250 salarié-e-s s'engagent en faveur des ODD pour répondre aux attentes de la société civile, tandis que la proportion atteint 70% dans le cas des entreprises de plus de 5 000 salarié-e-s.



## ANALYSE

Thomas Guest  
Président de la Jeune Chambre  
Économique Française (JCEF)

**La Jeune Chambre économique s'est saisie dès 2016, de ce qu'elle appelle les « global goals », en quoi les ODD s'avèrent un agenda pertinent pour les acteurs économiques ?**

Les entreprises, et les organisations plus généralement, sont de plus en plus soucieuses de leurs externalités qu'elles soient positives ou négatives. Pour mesurer leur impact vis-à-vis de leurs parties prenantes internes et externes, elles s'accordent autour d'un cadre, celui de la Responsabilité Sociétale des Entreprises ou des Organisations. Afin de donner du relief à ce cadre, nous encourageons les organisations à s'appuyer sur les indicateurs des Objectifs de Développement Durable afin d'illustrer leurs impacts et d'avoir une évaluation universelle de leurs progrès.

**“LES ENTREPRISES, ET LES ORGANISATIONS PLUS GÉNÉRALEMENT, SONT DE PLUS EN PLUS SOUCIEUSES DE LEURS EXTERNALITÉS QU'ELLES SOIENT POSITIVES OU NÉGATIVES,,**

**Pourquoi avoir voulu former les jeunes dans les entreprises avec le serious game « Capt'ain ODD » ?**

La première raison fait écho à la raison d'être de la Jeune Chambre Economique Française, c'est d'investir dans la jeunesse pour leur faire prendre connaissance et conscience de leur rôle à jouer par rapport aux défis sociétaux et à l'urgence

climatique. La seconde raison, concerne le mode de sensibilisation via le serious game « Capt'n ODD » il permet d'impliquer le joueur dans le jeu et de transférer certaines notions dans sa réalité économique et sociale.

Pour compléter, les publics visés ne sont pas que les jeunes collaborateurs, toutes les générations sont invitées à jouer. De plus, le jeu est collectif pour simuler le fait qu'il ne peut y avoir de gagnants dans un monde qui perd.

**Selon vous et à la lecture de cette édition du baromètre, quelles actions pour faire progresser la connaissance et la mesure des ODD en entreprise ?**

D'après les chiffres et le résultat concernant les répondants à cette enquête, tous sont issus de réseaux qui font depuis plusieurs années le travail de sensibilisation aux ODD. C'est pour cela que près de 100% du panel a entamé une démarche RSE et connaissent les ODD. C'est donc moins auprès du CODIR ou du pôle RSE des organisations que nous pouvons agir mais vis-à-vis des salarié-e-s afin de leur permettre de s'engager ou de pousser une démarche de développement durable. L'enquête révèle également que les organisations publiques sont moins sensibles aux pratiques de développement durable des entreprises, c'est sans doute une cible à prendre en compte notamment dans le cadre d'appels d'offres. Enfin, une majorité des répondants intègrent les ODD dans leur stratégie globale, la contrainte semble être celle de la mise en place d'indicateurs de suivi concrets, c'est une action à accompagner sous le plan pédagogique, mais aussi matériel afin de leur permettre de faire cette évaluation dans le temps.



## ANALYSE

Dominique Carlac'h  
Vice-Présidente et  
Porte-parole du MEDEF

**La conviction personnelle des dirigeants ressort comme un vecteur majeur d'engagement des entreprises en faveur des ODD. Comment percevez-vous cet engagement au sein des entreprises françaises ?**

La question du rôle des entreprises dans la société et de leur influence sur les enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux n'est pas nouvelle, mais s'est accentuée ces dernières années. Nous représentons au Mouvement des entreprises de France (Medef) plus de 190 000 entreprises adhérentes et constatons une réelle structuration et un renforcement des politiques RSE au sein des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs. Les attentes des parties prenantes sur ces sujets sont de plus en plus fortes, comme le montrent d'ailleurs les résultats de ce baromètre. Cet engagement constitue désormais un levier de différenciation et d'attractivité des entreprises envers leurs clients, fournisseurs, salarié·e·s ou encore futur·e·s salarié·e·s. La conviction et l'implication personnelle des dirigeants sont donc primordiales pour porter, mettre en œuvre et pérenniser ces enjeux au cœur de la stratégie des entreprises.

**“BEAUCOUP D’ACTIONS CONTRIBUTANT AU DÉVELOPPEMENT DURABLE SONT MISES EN PLACE DANS LES ENTREPRISES SANS FORCÉMENT ÊTRE IDENTIFIÉES COMME TELLES,,**

Les Dix principes sur lesquels le Pacte mondial repose permettent d'explicitier ces défis majeurs qui traversent notre société et auxquels les entreprises apportent des solutions concrètes. C'est dans cette

perspective que le Medef publie, en cohérence avec sa raison d'être « Agir ensemble pour une croissance responsable », sa communication sur l'engagement en application des engagements du monde économique dans le cadre de la feuille de route de la France pour atteindre les ODD. Le Medef entend par ailleurs poursuivre et renforcer son action visant notamment à accompagner les entreprises dans la mise en œuvre d'actions concrètes permettant d'atteindre les 17 objectifs.

**Etes-vous étonnée de l'écart d'engagement en faveur des ODD entre les entreprises de moins de 250 personnes (21%) et celles de plus de 5 000 personnes (70%) ? Qu'en concluez-vous ?**

Non ce n'est pas étonnant car, comme Monsieur Jourdain, beaucoup d'entreprises font de la RSE sans le savoir ! Beaucoup d'actions contribuant au développement durable sont mises en place dans les entreprises sans forcément être identifiées comme telles, notamment parmi les plus petites. Face aux attentes croissantes des parties prenantes que j'évoquais, l'enjeu pour les entreprises est de structurer et de communiquer de manière cohérente leur stratégie et leurs engagements RSE. Les ODD sont un cadre de référence facilitant cela. C'est ce que montrent les résultats du baromètre, puisque la part des entreprises utilisant leurs « engagements afin de répondre aux attentes des salarié·e·s et/ou futur·e·s candidat·e·s » est en hausse de 18 points (66% contre 48% en 2021). Les plus petites entreprises commencent tout juste à mettre en place une logique de reporting RSE, alors que les très grandes entreprises ont des obligations en la matière depuis plusieurs années. Cet engagement envers les ODD est volontaire et appréhendable par toutes les parties prenantes, il ne tend donc qu'à progresser dans les entreprises de moins de 250 personnes. Le Medef a dans ce cadre réalisé un webinaire ainsi qu'une fiche pratique afin d'accompagner les entreprises dans la mise en œuvre des ODD.

## D. RÔLE DES PARTIES PRENANTES

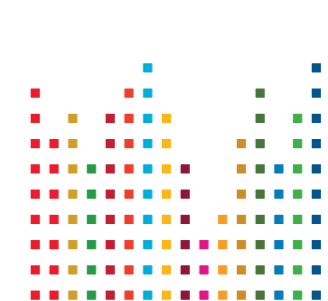
**Les clients sont les premiers à interroger les entreprises à propos de leurs actions menées en faveur des ODD**

Plus de 2/3 des répondants (75%) sont interrogés par leurs clients sur les ODD, confirmant les tendances 2021 (63%). Les investisseur·euse·s et les banques arrivent en seconde position dans ce classement (58%).

À noter que les sollicitations relatives aux ODD sont souvent liées à la taille des entreprises. Ainsi, les entreprises de plus de 250 salarié·e·s sont bien plus sollicitées par les investisseur·euse·s et les banques (71%), comme par les organisations de la société civile (28%) que les entreprises de moins de 250 salarié·e·s (45 et 12% respectivement).

75% des entreprises de plus de 5 000 salarié·e·s sont interrogées par leurs investisseur·euse·s et banques contre 29% l'an dernier. À l'inverse, 18% des entreprises de moins de 10 salarié·e·s sont interrogées par leurs investisseur·euse·s et banques (vs 45% en 2021). Ces données ont pu être sensibles à l'impact de la pandémie.

Enfin, seuls 8% des répondants déclarent qu'aucune partie prenante ne les interroge sur les actions menées en faveur des ODD (vs 11% en 2021).



### Tendance sur les quatre années :

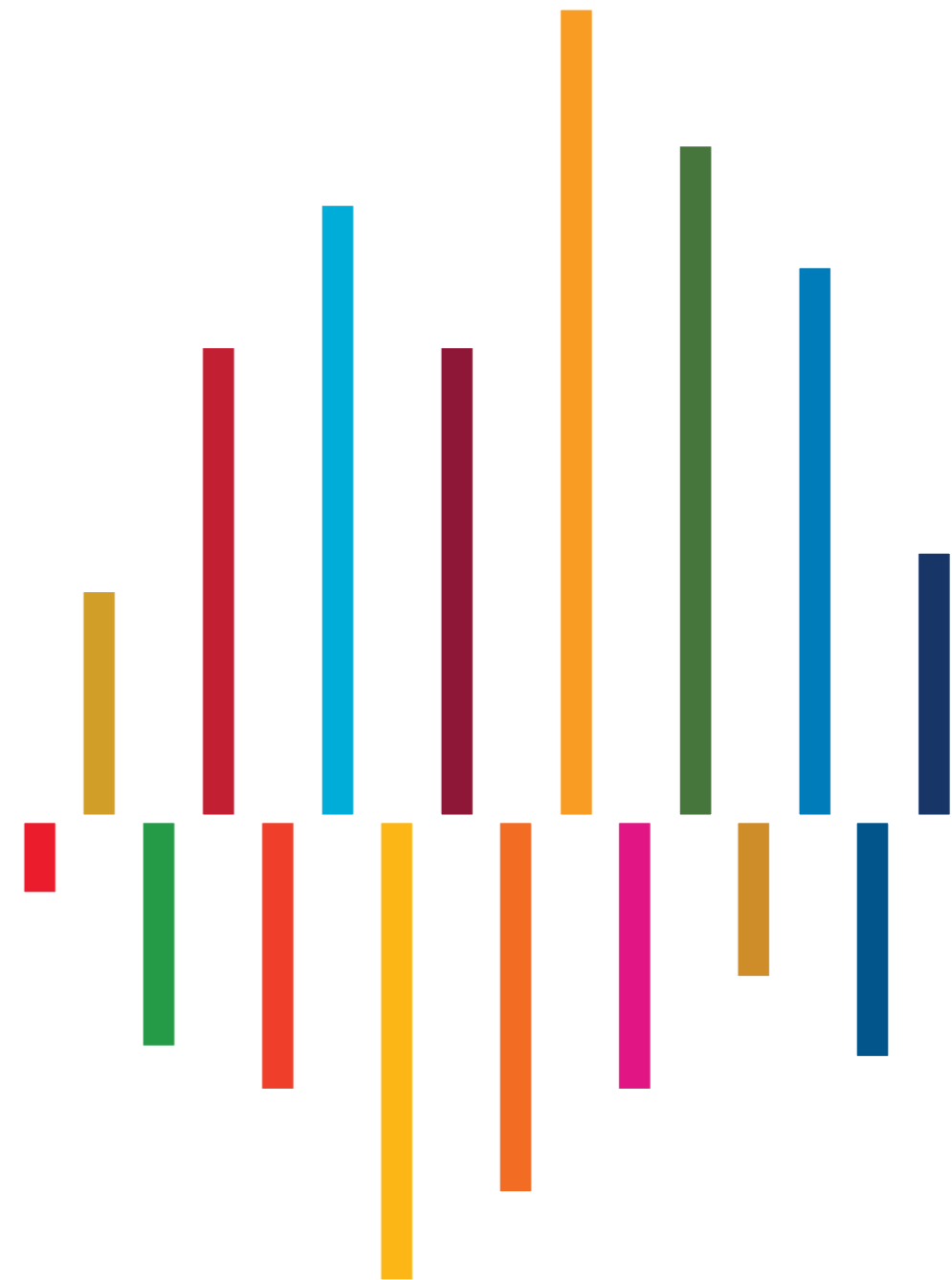
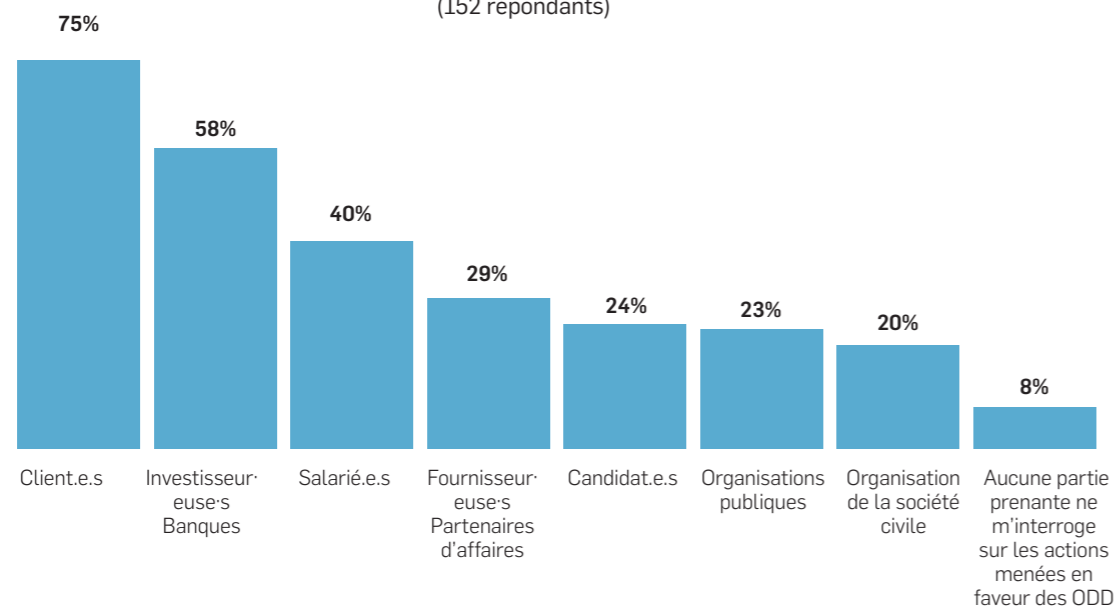
Depuis 2019, les résultats du baromètre soulignent l'influence croissante des parties prenantes au fil des années et particulièrement des investisseur·euse·s et des banques pour les entreprises de plus de 250 personnes. Dès la première édition, les résultats soulignent l'utilisation des ODD par les parties prenantes comme un outil de dialogue. Cadre international et universel, les ODD permettent aux entreprises d'échanger avec leurs client·e·s, investisseur·euse·s, fournisseur·euse·s ou encore salarié·e·s sur la base d'un dialogue commun au niveau interne, comme au niveau externe. Lors de l'édition de 2020, 90% des répondants considéraient les ODD comme vecteur de dialogue avec leurs parties prenantes externes.

## CHAPITRE 4

# L'APPROPRIATION DES ODD PAR LES ENTREPRISES

### Quelles parties prenantes vous interrogent sur les ODD ?

(152 répondants)



## A. UTILISATION DES ODD

### Les ODD, un moyen de dialogue avec les parties prenantes et un levier pour affiner la démarche RSE

Pour les entreprises, les ODD jouent un rôle crucial pour muscler leur approche de développement durable et d'engagement sociétal. Ainsi, pour plus de 93% des répondants, les ODD représentent :

1. un outil de dialogue partagé avec leurs parties prenantes (ONG, Etats, entreprises, agence de notation, investisseur-euse-s, client-e-s, etc.) nationales et internationales ;

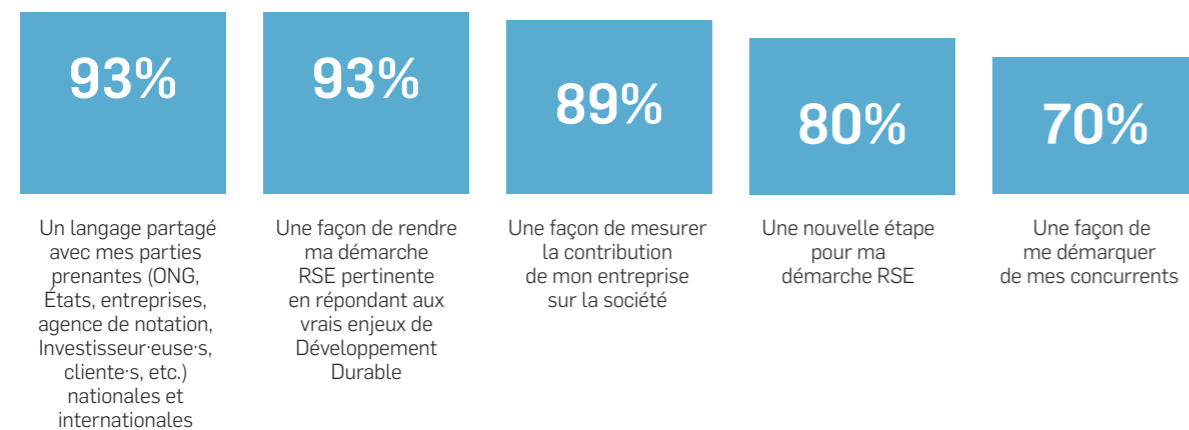
2. une façon de rendre leur démarche RSE pertinente, en répondant aux vrais enjeux de développement durable.

Au-delà de la démarche RSE, les ODD apparaissent comme un levier de différenciation et un atout en matière de compétitivité pour les entreprises, et cela particulièrement pour les PME. En effet, pour 82% des PME (72% en 2021), les ODD permettent de se démarquer de leurs concurrents. Pour les ETI, ce résultat est plus faible et s'élève à 58% (contre 52% en 2021).

#### Tendance sur les quatre années :

Cette utilisation des ODD comme un levier de différenciation et un atout sur le plan de la compétitivité par les PME n'est pas nouveau. Elles utilisent les ODD comme un plan d'action au développement durable. Depuis la première édition (2019), les résultats soulignent que les ODD sont utilisés comme un outil fort pour les PME pour lesquelles leur engagement ne cesse de croître. En 2020, 75% des PME répondantes déclaraient que les ODD leur permettaient de se démarquer de leurs concurrents. L'année suivante, elles étaient 72% et sont désormais 82% cette année, soulignant le rôle de levier d'opportunités économiques des ODD pour les PME.

#### Top 5 des ODD - Selon vous les ODD sont : "Tout à fait d'accord, plutôt d'accord" (169 répondants)



## B. INTÉGRATION DES ODD DANS L'ENTREPRISE

### Des actions centrées sur la stratégie, la gouvernance et la sensibilisation des collaborateurs

L'intégration des ODD par les entreprises prend des formes diverses :

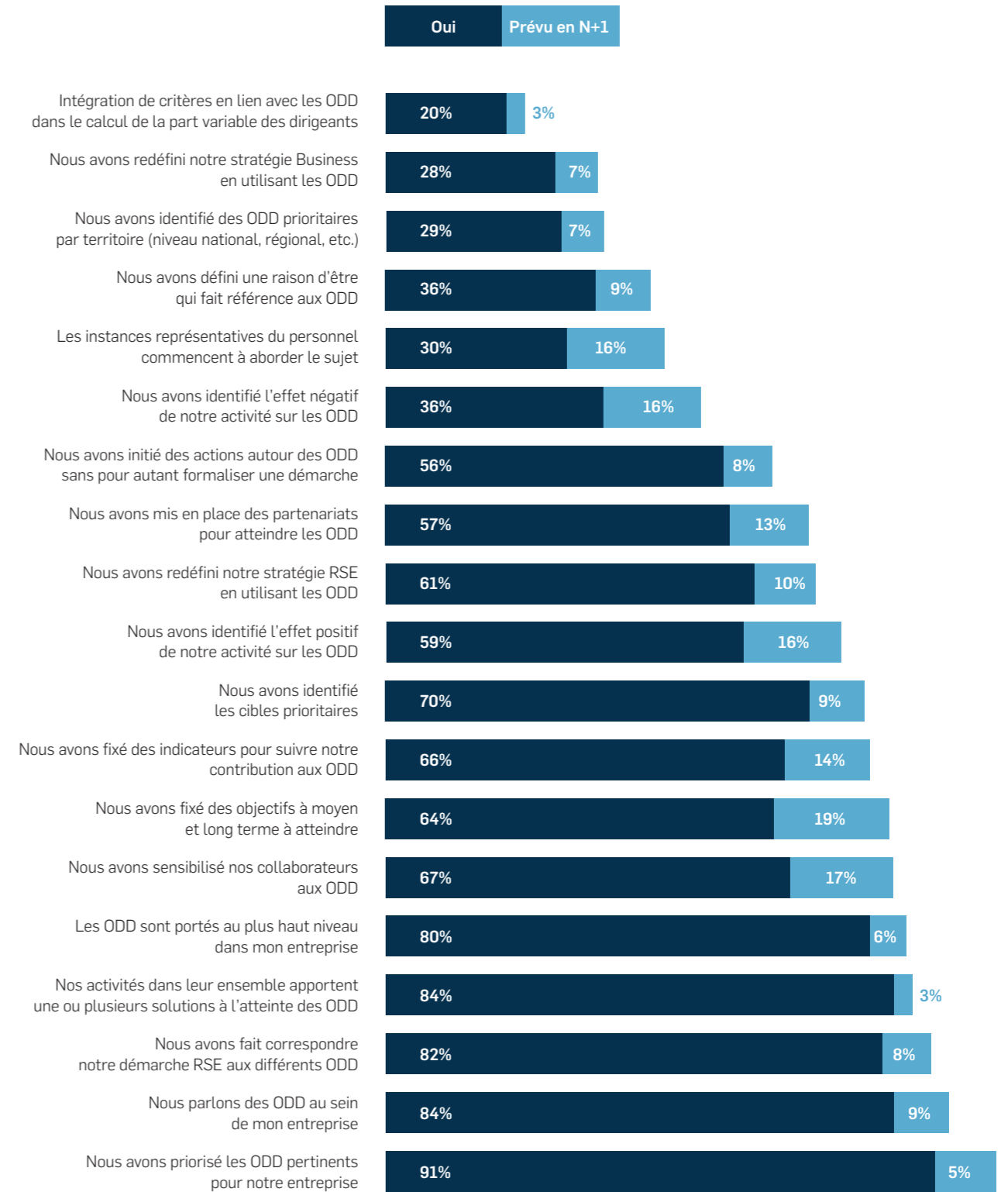
- La sensibilisation des collaborateurs (74% des répondants – oui et prévu à N+1)
- L'intégration dans la gouvernance de l'entreprise (74% des répondants – oui et prévu à N+1)
- L'intégration dans la stratégie RSE (74% des répondants – oui et prévu à N+1)
- L'intégration dans la stratégie de l'entreprise (72% des répondants – oui et prévu à N+1)
- La mise en place d'indicateurs d'impact (39% des répondants – oui et prévu à N+1)

#### Tendance sur les deux dernières années :

Il convient de souligner que plusieurs actions ont pris de l'importance en 2022 par rapport à 2021. Les entreprises répondantes déclarent en effet avoir priorisé les ODD pertinents pour l'entreprise (91% vs 13% en 2021), identifié les cibles prioritaires (70% vs 8% en 2021) et fixé des indicateurs pour suivre la contribution aux ODD (66% vs 8% en 2021). Cette croissance fulgurante du nombre d'entreprises ayant renforcé l'intégration des ODD en seulement une année est encourageante. Elle met en lumière une volonté des entreprises françaises de structurer leurs activités sur le cadre commun et universel des ODD et de contribuer à la réalisation de l'Agenda 2030.

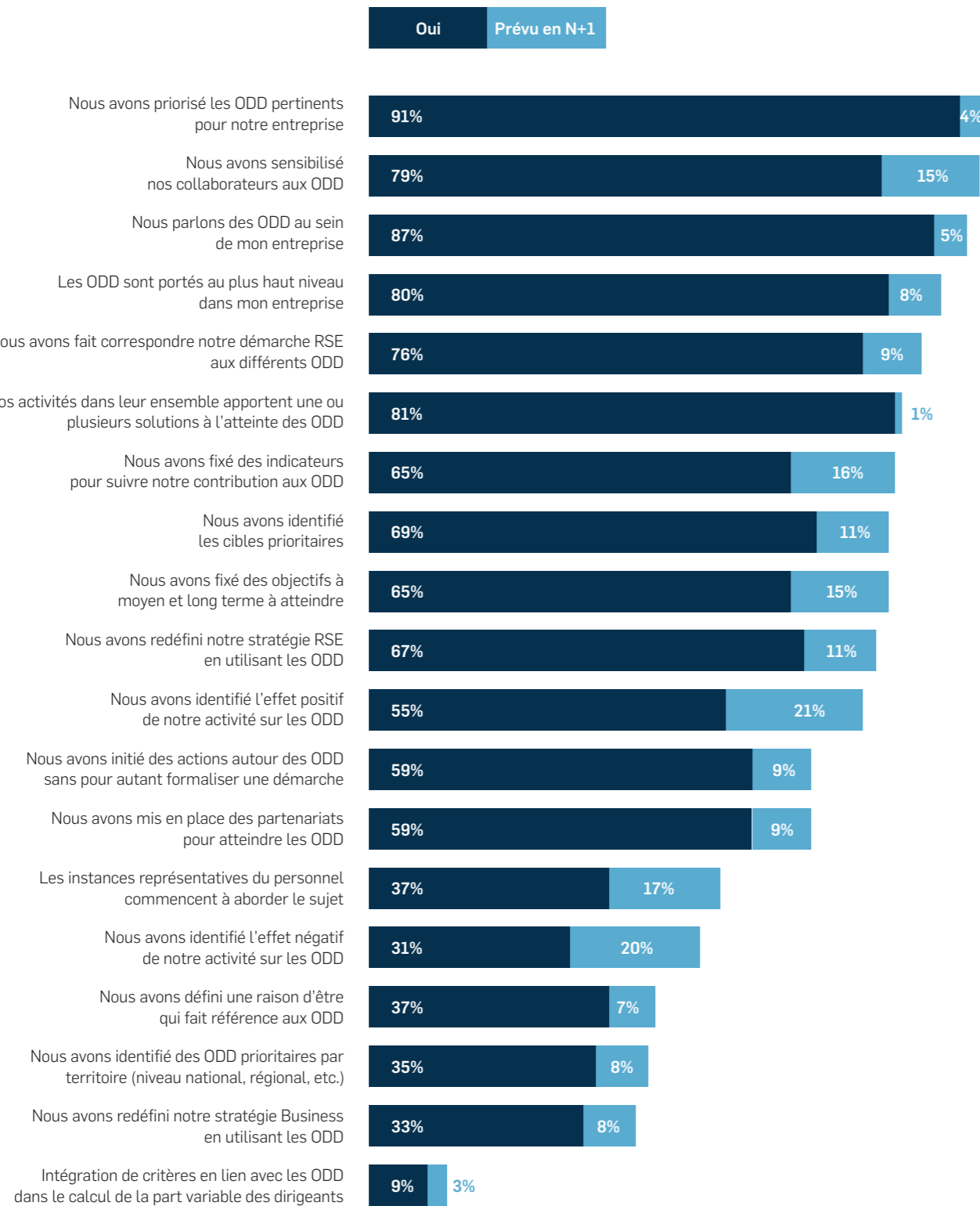
### Parmi les énoncés ci-dessous, lequel ou lesquels correspondent à la situation de votre entreprise ?

(152 répondants)



### Parmi les énoncés ci-dessous, lequel ou lesquels correspondent à la situation de votre Petite ou Moyenne Entreprise ?

(75 répondants)



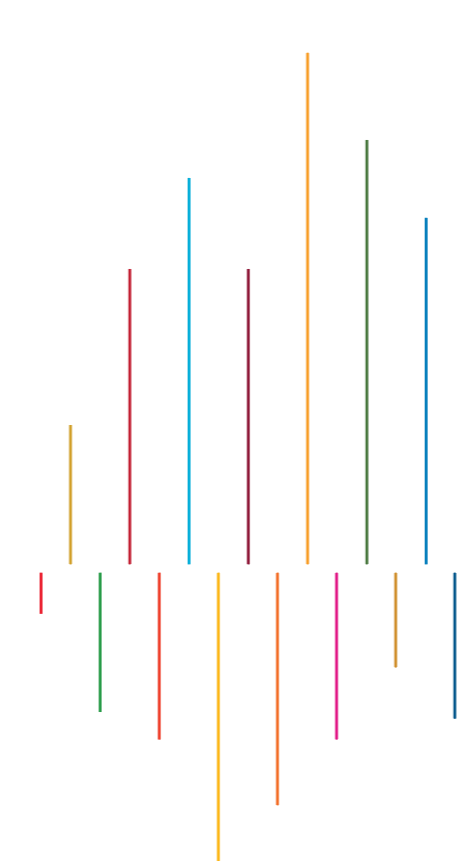
## C. PRIORISATION DES ACTIONS

### Un lien fort entre priorisation et action en faveur des ODD

Les résultats soulignent que les entreprises priorisent les ODD qui se rapprochent le plus de leurs activités. Le top 5 reste inchangé par rapport à 2021, mais l'ordre du classement a évolué.

**L'ODD 13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques » est désormais considéré comme le plus prioritaire**, car plébiscité par 72% des entreprises (63% en 2021), devant l'ODD 8 « Travail décent et croissance économique » (71% vs 69% en 2021) et l'ODD 12 « Consommation et productions responsables » (69% vs 71% en 2021).

À l'inverse, l'ODD jugé le moins prioritaire est le n°2 « Faim zéro » (10% vs 12% en 2021), suivi du n°1 « Pas de pauvreté » (14% vs 20% en 2021) et du n°14 « Vie aquatique » (21% vs 14% en 2021).

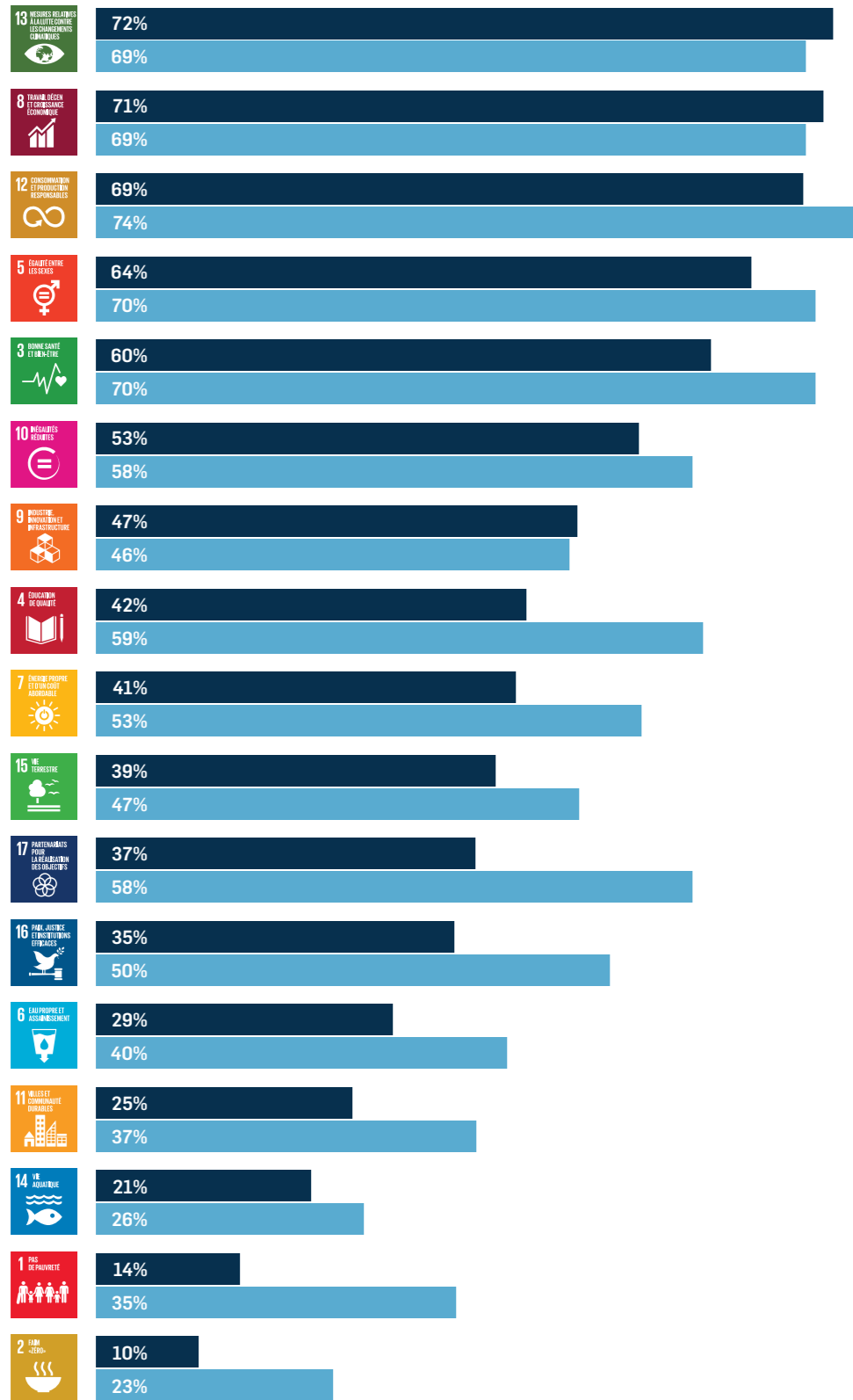


### Tendance sur les quatre années

Depuis 2019 le top 5 des ODD priorisés reste inchangé : ODD 3 « Bonne santé et bien-être », ODD 5 « Égalité entre les sexes », ODD 8 « Travail décent et croissance économique », ODD 12 « Consommation et production responsable », ODD 13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques ». Lors de la première édition, l'ODD 8 était priorisé par plus de 40% des répondants alors que l'ODD 12 était plébiscité à plus de 60% en 2020 et plus de 70% en 2021. En 2022 et pour la première fois, l'ODD 13 se positionne en haut du classement alors qu'il était classé à la 3<sup>e</sup> place lors des deux premières éditions du baromètre et à la 4<sup>e</sup> place en 2021. Cette priorisation des enjeux climatiques par les entreprises s'inscrit dans un contexte environnemental plus large de publications et d'événements internationaux en 2022 : rapport d'évaluation du GIEC, COP15 biodiversité, Sommet de la Terre, conférence des Nations Unies sur la désertification, Stockholm+50, Conférence des Nations Unies sur les océans, COP27, COP15, etc.

Le top 5 des ODD les moins priorisés est similaire lors des deux premières éditions. Malgré un ordre différent, celui-ci comprenait les ODD 1 « Pas de pauvreté », ODD 2 « Zéro faim », ODD 6 « Eau propre et assainissement », ODD 14 « Vie aquatique » et ODD 16 « Paix, justice et institutions efficaces ». En 2022, l'ODD 16 est remplacé dans le top 5 des ODD les moins priorisés par l'ODD 15 « Vie terrestre » et en 2022 par l'ODD 11 « Villes et communautés durables ». Les trois ODD marquant la tendance sont donc les ODD 1, 2, 6 et 16, souvent perçus par les entreprises comme des ODD à dimension étatique et sur lesquels elles ont peu de leviers. Pourtant, les entreprises peuvent grandement contribuer à la réalisation de ces ODD, qui, comme l'ensemble des 17 objectifs, sont universels et nécessitent la mobilisation de tout type d'acteurs pour être atteints en 2030.

**Lien entre priorisation et action**  
*Oui c'est prioritaire pour mon entreprise*  
*J'ai mis ou je vais mettre en place des actions*  
(169 répondants)



# ANALYSE

Rebecca Akrich

Cheffe de la délégation au développement durable,  
Commissariat général au Développement durable

**Le CGDD est chargé de la mise en œuvre de la Feuille de route française pour l'Agenda 2030. De quelle manière le secteur privé contribue-t-il à la mise en œuvre des enjeux prioritaires ?**

Un ensemble d'acteurs privés issus de l'économie sociale et solidaire, du commerce équitable, de l'économie circulaire, de l'alimentation durable... sont depuis de nombreuses années engagés vers l'objectif d'un développement durable. D'autres entreprises engagées, elles, dans une démarche de RSE incluant le référentiel proposé par l'Agenda 2030 sont également des acteurs contributeurs à l'atteinte des objectifs de développement durable. Votre étude en est une parfaite illustration : intégrer le Pacte mondial est une forme d'adhésion de ces entreprises et ce, quelle que soit leur taille, à contribuer à la Feuille de route de la France pour l'Agenda 2030 au travers de l'atteinte des ODD. La dynamique RSE du secteur privé, qui repose sur un questionnement évaluatif, croise de manière assez large le référentiel proposé par l'Agenda 2030. Ces référentiels fonctionnent en synergie et vont globalement dans le même sens.

**Que vous évoque la priorisation et les actions menées en faveur des ODD par les entreprises présentées ci-dessus ?**

L'Agenda 2030 pose dans son principe l'idée des interactions entre les ODD, dans leur conception comme dans leur mise en œuvre. Tout est lié ! C'est d'ailleurs aussi ce qui implique de mesurer de manière multidimensionnelle les impacts des actions que l'on peut mener.

Définir des ODD prioritaires, c'est un moyen efficace pour construire sa stratégie, sa démarche ou mettre en œuvre des actions en cherchant à avoir un maximum d'impact. Pour autant, les résultats pour qu'ils soient durables gagneront à être évalués au regard de l'ensemble des ODD.

Comme votre étude l'indique, l'ODD 8 « Travail décent et croissance économique » se trouve dans les ODD prioritaires et place pourtant l'ODD 1 « Pas de pauvreté » dans le bas du classement. Cet exemple montre bien la nécessité d'avoir une approche transversale à tous les instants.

**La France présentera en juillet 2023 sa deuxième Revue nationale volontaire (RNV) dans le cadre du Forum politique de haut niveau des Nations unies (FPHN) pour le développement durable. Quelle place auront les acteurs privés dans cet exercice ?**

L'ambition est d'associer les partenaires et acteurs engagés dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et de la Feuille de route de la France à la réalisation de cette Revue nationale volontaire.

Le temps imparti pour cette RNV est relativement court, mais nous avons engagé une phase collaborative pour que chacun puisse déjà compléter et enrichir le document de travail des actions conduites.

Comme pour la Feuille de route adoptée en 2019, co-construite par l'Etat et la société civile, et dans l'esprit de l'Agenda 2030, nous souhaitons produire une RNV issue d'un travail collectif qui met en valeur les actions et les réalisations portées par l'ensemble des acteurs et parties prenantes de la société française.

Les résultats démontrent une forte corrélation entre priorisation et action. Ainsi, sur les 5 ODD les plus prioritaires, entre 69% et 74% des entreprises déclarent avoir mis ou vouloir bientôt mettre en place des actions.

Cette tendance se retrouve également au niveau des 5 ODD les moins prioritaires, suivis d'action par au moins 23% à 40% des entreprises des répondants.

Il est toutefois intéressant de noter que malgré le fait que les ODD 1, 2, 6, 11 et 14 soient jugés comme les moins prioritaires par les entreprises, des actions sont tout de même mises en place ou vont être mises en place.



# ANALYSE

Eve de la Mothe Karoubi,  
Cheffe du Programme Réseaux du Réseau des Nations Unies  
pour le développement durable (SDSN)

**Selon le dernier rapport du SDSN présentant les points clés pour la France, les ODD priorisés par les entreprises s'alignent-ils avec les tendances nationales ?**

Dans notre dernier Rapport mondial sur le développement durable, la France se classe 7<sup>e</sup> sur 163 pays inclus dans le classement ODD 2022. Comparé avec le reste du monde, la France performe relativement bien sur les objectifs socio-économiques, incluant l'ODD 1 (Pas de pauvreté), l'ODD 5 (Egalité entre les sexes) et en matière d'accès aux services publics (Santé, numérique, énergie) malgré des inégalités persistantes notamment dans le domaine de l'éducation.

## “LES ENTREPRISES PEUVENT SE FÉLICITER D'AVOIR BIEN IDENTIFIÉ ET PRIORISÉ LE DÉFI MAJEUR QU'EST LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE,”

En revanche, comme d'autres pays de l'OCDE, la France obtient ses pires résultats sur les ODD 12 (Consommation et production responsable) et l'ODD 13 (Lutte contre le changement climatique). Ces résultats sont tirés vers le bas, notamment en raison d'externalités négatives générées par la consommation en France sur le reste du monde.

Dans le top 3 des ODD priorisés par les entreprises, nous retrouvons l'ODD 13 et l'ODD 12, ce qui est parfaitement cohérent et aligné avec nos conclusions.

**Que vous évoquent notamment les résultats obtenus par l'ODD 13 (mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques), qui est considéré comme le plus prioritaire par les entreprises ?**

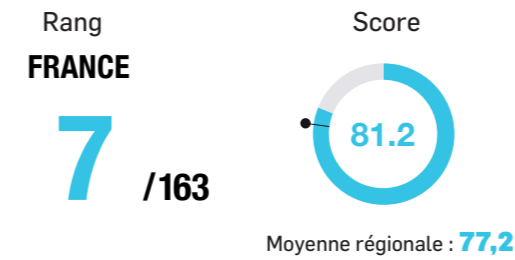
Les entreprises peuvent se féliciter d'avoir bien identifié et priorisé le défi majeur qu'est le dérèglement climatique. Même si notre analyse est un outil d'évaluation principalement pour les États, les entreprises ont bien évidemment un rôle important à jouer.

C'est aussi prometteur que cette priorisation soit alignée avec des actions. Dans les indicateurs sous-jacents que nous utilisons, les entreprises peuvent avoir un impact direct sur les suivants : les émissions de CO<sub>2</sub> provenant de la combustion de combustibles fossiles et de la production de ciment, les émissions de CO<sub>2</sub> incorporées dans les importations et les émissions de CO<sub>2</sub> incorporées dans les exportations de combustibles fossiles.

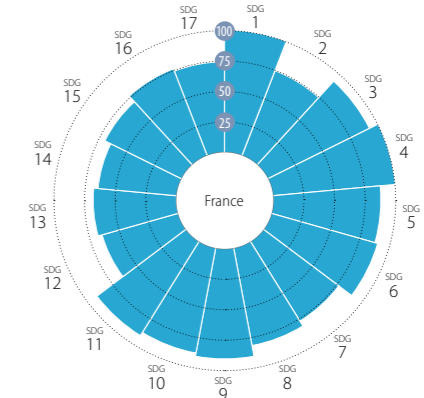
En matière d'effort pour intégrer les ODD dans ses stratégies et les pratiques du secteur public, la France est dans la catégorie « Engagement faible », mais c'est particulièrement encourageant de voir que les entreprises françaises ont des engagements forts et que les ODD sont intégrés dans leurs stratégies RSE et dans les stratégies de l'entreprise.

## RAPPORT EUROPÉEN SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU SDSN

### ▼ Performance générale



### ▼ Résultats par ODD

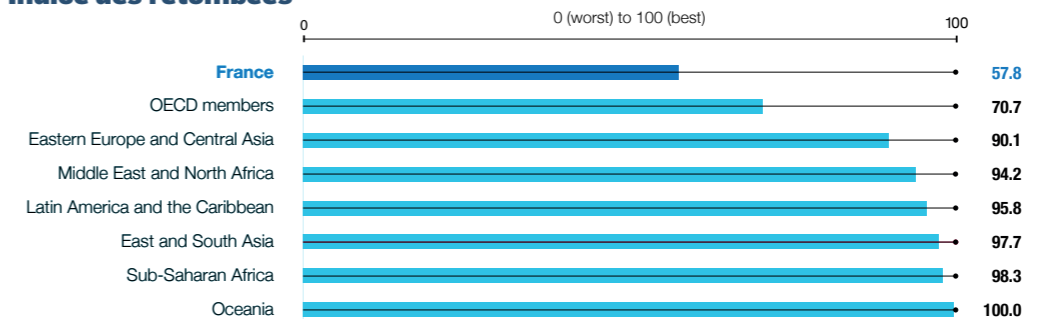


### ▼ Tendances actuelles des ODD

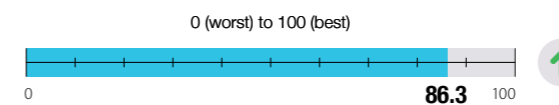


Note: The full title of each SDG is available here: <https://sustainabledevelopment.un.org/topics/sustainabledevelopmentgoals>

### ▼ Indice des retombées



### ▼ Indice statistique



### ▼ Données manquantes

1%

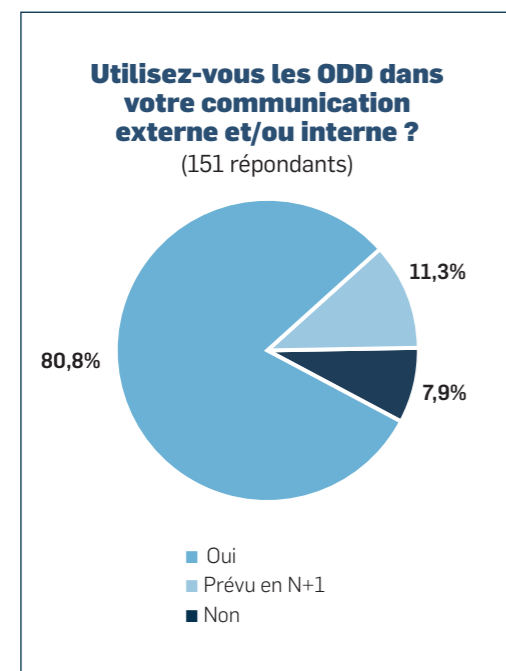
## D. COMMUNICATION AUTOUR DES ODD

### Une communication répandue autour des ODD, malgré des craintes persistantes « d'ODD washing »

Les résultats soulignent que 81% des répondants déclarent utiliser les ODD dans leur communication interne et/ou externe. Les principales cibles des communications autour des ODD sont les salarié·e·s et futur·e·s candidat·e·s (92%), suivis des investisseur·e·s (85%) et des client·e·s et consommateur·trice·s (57%).

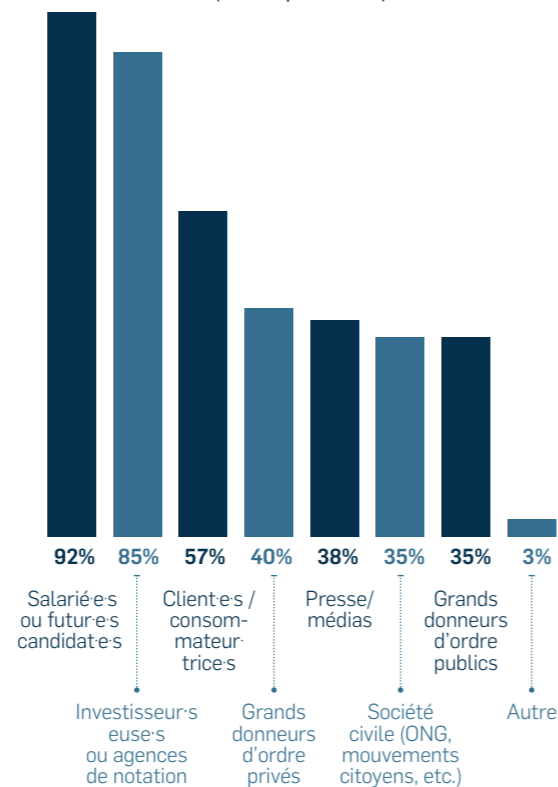
En 2021, la différence était marquée entre les entreprises de plus de 5 000 salarié·e·s (88%) et les entreprises de moins de 10 salarié·e·s (62%). Cette différence s'est quelque peu résorbée en 2022, avec 95% des entreprises de plus de 5 000 salarié·e·s et 89% des entreprises de moins de 10 salarié·e·s qui utilisent les ODD dans leur communication.

Parmi les entreprises n'utilisant pas les ODD dans leur communication externe et interne, 44% déclarent qu'elles souhaitent éviter toute forme d'« ODD washing ». Seules 12% de ces entreprises trouvent que les ODD ne permettent pas une communication efficace. D'autres raisons sont également évoquées, comme le fait que la démarche RSE soit encore récente et que la communication dédiée n'ait pas encore été mise en place.



### Auprès de quelles cibles communiquez-vous ?

(130 répondants)



### Tendance sur les quatre années

Les résultats depuis 2019 permettent de mettre en lumière la communication grandissante des entreprises autour des ODD. Lors de la première édition, seulement 57% des entreprises déclaraient inclure les ODD dans leur communication externe et/ou interne. L'année suivante, cette question a enregistré une progression de 22 points pour atteindre 79%. Si elle est redescendue à 71% en 2021, la tendance se confirme cette année avec 81% des entreprises déclarant utiliser les ODD dans leur communication externe et/ou interne. L'on remarque ainsi que la communication autour des ODD, qu'elle soit interne ou externe, est un réel outil pour les entreprises pour mettre en lumière leur contribution à l'Agenda 2030 et en informer leurs parties prenantes. Ces résultats s'inscrivent en cohérence et dans le prolongement d'engagements soulignés précédemment.

## ANALYSE



Emilie le Gall

Responsable des actions RSE et Développement durable, Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité (ARPP)

### Le baromètre de 2022 montre que la communication autour des ODD constitue d'abord un enjeu majeur notamment en interne. Comment faire pour que la communication des entreprises autour des ODD puisse aussi toucher le grand public ?

Les Objectifs de Développement Durable offrent un véritable cadre structurant pour toute entreprise ou organisation qui souhaiterait s'engager dans une démarche RSE ou encore la mettre en œuvre.

Communiquer autour des ODD constitue ainsi, et avant tout, un enjeu majeur en interne : chaque collaborateur doit pouvoir s'en saisir et participer à leur rayonnement auprès des parties prenantes internes et externes.

Une fois les actions destinées à atteindre les ODD effectivement mises en place, et dont on peut déjà mesurer les premiers effets, l'entreprise ou l'organisation doit alors commencer à les mettre en valeur auprès du grand public, en expliquant avec clarté et justesse ces actions et pourquoi ces dernières ont permis d'atteindre l'ODD visé.

Le rôle de son agence de communication est alors primordial : proposer à son client de nouveaux récits destinés à investir les imaginaires au service des ODD, et donc de la transition écologique et sociétale, tout en veillant à leur conformité au regard des règles juridiques et déontologiques en vigueur avant diffusion. Prendre conseil auprès de l'Autorité de régulation professionnelle de la publicité (ARPP) peut ainsi s'avérer être une étape cruciale.

### Est-ce que l'aspect systémique et complexe des ODD est un frein en termes de communication pour les entreprises vis-à-vis de leurs parties prenantes et consommateurs ?

Il est vrai que certains ODD peuvent, à première vue, souffrir d'un manque de clarté, ou sembler trop éloignés de l'activité opérationnelle.

Une entreprise ou une organisation pourrait donc ne pas se sentir parfaitement légitime à communiquer sur une action dont elle n'est pas absolument certaine qu'elle corresponde à l'ODD visé. Ni même que cet ODD soit compréhensible pour le grand public ou ses parties prenantes.

Une appropriation facilitée des ODD par les dirigeants et les collaborateurs serait alors nécessaire : illustrer les ODD d'exemples d'actions réussies destinées à les atteindre pour accompagner et rassurer les entreprises, disposer d'un lieu d'échanges de bonnes pratiques en la matière (notamment entre les participants au Pacte mondial des Nations Unies), d'outils communs de reporting des ODD, etc.

Un sujet mieux maîtrisé facilite l'envie de communiquer à son propos.

### L'ARPP a fait tout un travail de fond afin d'éviter le « greenwashing », comment éviter le travers d'un « ODD washing » ? Quelle communication efficace, transparente et redevable sur les ODD ?

L'ARPP mène, en effet, depuis de nombreuses décennies, des actions en faveur d'une publicité loyale, véridique, saine et responsable à l'image de sa Recommandation « Développement durable » qui encadre les allégations environnementales d'un contenu publicitaire afin de ne pas induire les consommateurs en erreur sur les réels engagements de l'annonceur en matière de Développement Durable et/ou sur les véritables qualités environnementales du produit, au-delà de la réglementation applicable, en constante évolution.

Elle permet ainsi de lutter contre le greenwashing (l'écoblanchiment), sujet particulièrement scruté, par les consommateurs de plus en plus vigilants et exigeants lorsqu'il est question d'allégations environnementales et/ou sociétales.

## “COMMUNIQUER AUTOUR DES ODD CONSTITUE AINSI, ET AVANT TOUT, UN ENJEU MAJEUR EN INTERNE,,

La constante progression des affaires portées auprès du Jury de Déontologie Publicitaire (JDP) sur la thématique du Développement Durable l'atteste d'ailleurs parfaitement : cela concernait 30 affaires sur un total de 76 en 2020 contre 55 sur 103 affaires en 2021. En 2022, sur 80 Avis du Jury publiés, 56 concernaient l'application de la Recommandation « Développement durable » de l'ARPP et le Jury a considéré les plaintes fondées pour 48 de ces affaires !

À ce dispositif s'ajoute également celui des bilans de l'ARPP réalisés conjointement avec l'ADEME intitulés « Publicité & Environnement » dans lesquels sont publiées des publicités jugées non conformes aux dispositions de la Recommandation « Développement durable » de l'ARPP (85 manquements et 53 réserves sur 1 269 publicités analysées sur les quatre derniers mois de 2020, les premiers d'une version de nouveau renforcée de la Recommandation de l'ARPP, co-construite avec la société civile au travers une autre instance associée au dispositif de régulation professionnelle, le Conseil Paritaire de la Publicité).

Un éventuel « ODD washing » serait assimilable à du « greenwashing » compte tenu des thématiques auxquelles les ODD se rapportent. Afin d'éviter cet écueil, la communication publicitaire doit alors exprimer avec transparence et justesse les actions exactement mises en œuvre par un annonceur pour répondre aux ODD, sans omettre l'ensemble du cycle de vie de son produit et/ou de son activité plus généralement.

Si des précisions sont nécessaires, elles doivent être ajoutées dans la communication, tout en restant compréhensibles, afin de permettre aux consommateurs d'opérer un choix éclairé en se reportant également à des explications complémentaires développées sur tout autre support dédié (pages d'un site, application, lieu de vente, etc.).

Il apparaît donc impératif de se faire conseiller avant toute diffusion, quel que soit le média visé.

Participer à la transition écologique est l'affaire de tous, et le greenwashing peut nuire à la modification des comportements en faveur d'une consommation plus responsable. Il en est de même pour les ODD.

Cependant, bien utilisée, la communication constitue un formidable outil pour participer notamment au rayonnement des ODD.

## E. PARTENARIATS ET ALIGNEMENT

### La direction générale et le département RSE, porteurs clés de l'engagement au sein des entreprises

67% des répondants ont développé un ou plusieurs partenariats dans le cadre des actions menées en faveur des ODD (58% en 2021). Les organisations de la société civile apparaissent comme des partenaires de choix dans le cadre de la mise en œuvre des actions menées en faveur des ODD. Ainsi, 1/4 (26%) des répondants conclut dans ce but des partenariats avec des organisations de la société civile. Les entreprises développent également des partenariats avec d'autres entreprises de leur secteur d'activité (19%), mais également en dehors de leur secteur d'activité (18%). Enfin, certaines entreprises établissent des partenariats avec la puissance publique ou des collectivités locales (14%).

### Alignement des ODD prioritaires avec le cœur de métier

Pour 96% des répondants, les ODD jugés prioritaires sont en ligne (41%) ou en grande partie en ligne (55%) avec leur cœur de métier.

### Alignement avec l'Agenda 2030 et la feuille de route de la France

La moitié des entreprises répondantes déclare aligner leurs actions avec l'Agenda 2030 et la Feuille de route de la France. Cependant, encore 41% des entreprises disent ne pas connaître la Feuille de route établie par la France, proche du résultat de 2021 (48%).

Dans le cadre de la mise en œuvre des ODDs, la feuille de route pour la France pour l'Agenda 2030 a été établie par le ministère de la Transition écologique, sous l'égide du Commissariat général pour le développement durable, ainsi que d'une communauté d'environ 300 acteurs publics et privés pour fixer les grandes transformations à mener et les acteurs de ces changements au niveau national.

Pour plus d'informations à propos de la feuille de route de la France, consulter <https://www.agenda-2030.fr/feuille-de-route-de-la-france-pour-l-agenda-2030/editorial/article/editorial-du-commissaire-general-au-developpement-durable>





# ANALYSE

François Gave

Représentant spécial pour la responsabilité sociétale des entreprises et la dimension sociale de la mondialisation  
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

***Vous êtes Représentant spécial pour la responsabilité sociétale des entreprises et la dimension sociale de la mondialisation et vous aviez participé à la négociation des ODD lorsque vous étiez conseiller à la Représentation permanente de la France auprès des Nations unies à New York : quel rôle jouent, de votre point de vue, les entreprises dans l'atteinte des ODD ? La France doit-elle jouer un rôle particulier à cet égard ?***

Les Objectifs de développement durable constituent notre boussole universelle, la feuille de route de notre communauté internationale. Ils élèvent les biens communs au-dessus des biens particuliers, les intérêts de long terme au-dessus de l'urgence et du court terme. C'est une grande espérance, notamment pour les populations les plus vulnérables et les plus pauvres, et une source d'unité dans un monde, hélas, si souvent déchiré. Leur portée et leur ambition sont considérables : leur réalisation en 2030 suppose la mobilisation de tous les acteurs, et notamment de nos entreprises : leur créativité, leur capacité d'innovation, leur dynamisme sont indispensables ; nos citoyens le souhaitent : ils veulent être sûrs que nos investissements sont bien dirigés dans le sens du bien commun, des droits de l'Homme, de la protection de la planète. Nos entreprises ont beaucoup d'atouts à valoriser : un grand nombre d'ODD ont progressé et ne continueront à progresser qu'avec leur engagement ; et cet engagement, s'il s'inscrit dans la durée, va de pair avec une stratégie d'entreprise visionnaire et de qualité.

La France soutient et promeut les Objectifs de développement durable ; ses entreprises se sont fortement engagées au sein du Pacte Mondial ; ses citoyens y sont de plus en plus sensibles. Elle défend aujourd'hui une approche ambitieuse, au plan national comme au plan européen et international, de la conduite responsable des entreprises, qui passe à la fois par le respect de normes non contraignantes et de règles contraignantes.

Pourquoi ? Parce qu'il faut des règles du jeu incitatives, nettes, claires, cohérentes pour que l'investissement international se porte massivement vers le financement des ODD.

## **“LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE CONSTITUENT NOTRE BOUSSOLE UNIVERSELLE, LA FEUILLE DE ROUTE DE NOTRE COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE,,**

***Quel(s) lien(s) établissez-vous entre l'atteinte des ODD et les droits humains ? Quel rôle jouent les entreprises dans cette relation ?***

Ce lien est central. Il a été longuement débattu lors de la négociation des ODD à l'Assemblée générale des Nations unies.

Dans notre esprit, le respect des droits humains est la première condition de réalisation du développement durable : sans liberté d'expression, sans liberté d'association, sans liberté syndicale, sans égalité devant la loi, les plus faibles, les plus démunis n'ont pas droit à la parole ; leurs droits sont donc ignorés. Ainsi, le prix Nobel d'économie Amartya Sen a jadis brillamment montré que les grandes famines ne sont pas dues principalement à des causes économiques ou technologiques, ou à quelque fatalité de la nature, mais à des causes politiques, au premier rang desquelles l'absence de démocratie et de liberté d'expression.

Et un développement économique qui méconnaît les droits de l'Homme entre dans un cercle vicieux : le mépris du facteur humain, la crainte de la contestation, l'intolérance, la méfiance à

l'égard des pays démocratiques, conduit à chercher l'embrigadement des esprits, à négliger la formation de l'esprit critique, à craindre l'ouverture ; c'est, à terme, la sclérose, le repli sur soi, et la régression économique et sociale.

Les Etats sont en première ligne s'agissant de la défense et de la promotion des droits de l'Homme ; mais les entreprises sont également de plus en plus concernées : il s'agit d'accorder nos valeurs morales et nos pratiques économiques ; et nos entreprises savent bien que les atteintes aux droits humains sont le plus souvent le signe de troubles socio-économiques profonds et d'une mauvaise gouvernance qui, tôt ou tard, viendront perturber les régions où elles investissent et les mettront en difficulté. Elles savent que leur vigilance à cet égard est non seulement louable, mais précieuse et nécessaire.

***Que vous évoque le chiffre relatif à l'augmentation des répondants ayant développé un ou plusieurs partenariats dans le cadre des actions menées en faveur des ODD ? (67% en 2022 vs 58% en 2021) ? 14% d'entre eux établissent des partenariats avec la puissance publique ou des collectivités locales. En quoi ces partenariats, entre acteurs privés et publics, sont-ils importants à l'échelle nationale comme internationale et essentiels dans une stratégie RSE ?***

Comme vous l'indiquez fort justement dans votre rapport, cette augmentation doit être prise avec prudence, compte tenu de la méthodologie adoptée. Cependant, la hausse est significative et

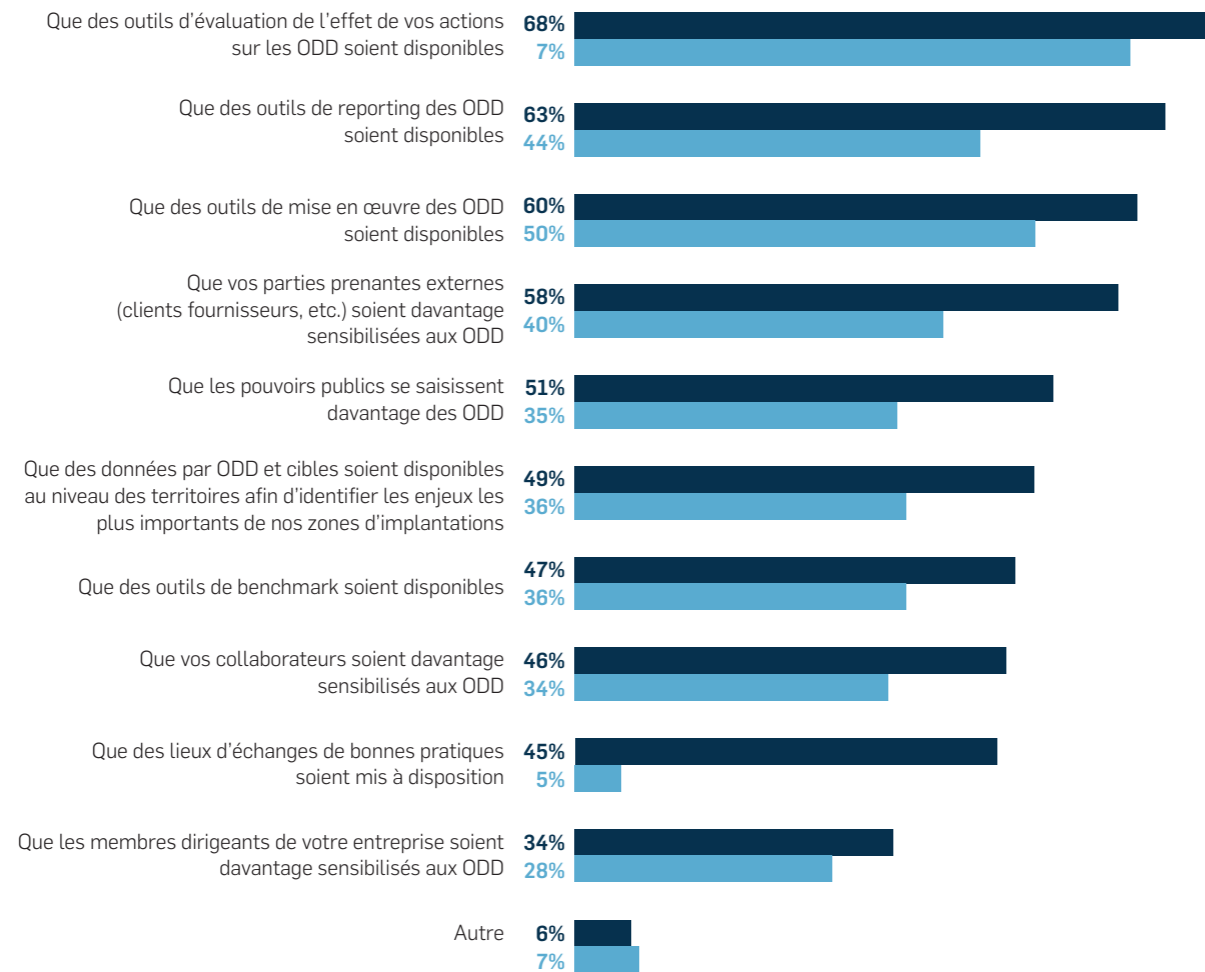
très positive ; car le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes, la société civile, les syndicats, les communautés impliquées, les collectivités locales, éclaire et guide les décideurs, dissipe les malentendus éventuels, favorise la mobilisation de tous, augmente les chances de succès durable d'une stratégie RSE. D'autre part, l'Etat n'est pas seulement législateur ; il doit suivre, conseiller, appuyer nos entreprises dans des stratégies nouvelles et souvent complexes. Et ce rôle est appelé à s'amplifier avec l'adoption prochaine de la directive européenne sur le devoir de vigilance.

## **“LE RESPECT DES DROITS HUMAINS EST LA PREMIÈRE CONDITION DE RÉALISATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,,**

## A. BESOINS

### Un manque d'outil comme de sensibilisation des parties prenantes internes et externes

#### Besoins des répondants pour une meilleure appropriation des ODD 2022 / 2021 : Pour vous approprier davantage les ODD et les intégrer dans votre démarche RSE, vous auriez besoin ? (145 répondants)



#### Outils

Les entreprises déclarent avoir besoin des outils suivants pour mieux s'approprier les ODD :

- Outils d'évaluation d'impacts de leurs actions
- Outils de reporting
- Outils de mises en œuvre

#### Tendance sur les quatre années :

En quatre ans, les résultats du baromètre sont unanimes et soulignent le besoin des entreprises d'avoir de meilleurs outils à leur disposition pour mieux s'approprier les ODD.

Depuis 2019, 68% des répondants soulignent particulièrement leur besoin de recourir à des outils d'évaluation. Si l'édition de 2021 s'était démarquée avec un besoin qui était moins élevé (59%), l'idée selon laquelle les entreprises étaient en train de s'équiper de ces outils a rapidement pris fin, compte tenu des résultats de cette année. Définitivement, il apparaît que les entreprises souhaitent mesurer l'impact de leur contribution aux ODD, mais manquent d'outils d'évaluation pour le faire.

Le besoin des entreprises concernant les outils de reporting est encore plus important. Celui-ci a augmenté de 5 points en quatre ans, passant de 58% en 2019 à 63% en 2022. Il témoigne une nouvelle fois de la volonté grandissante des entreprises de rendre compte de leurs actions, alors qu'elles rencontrent des obstacles majeurs.



## ANALYSE

Pierre Victoria  
Président, Plateforme RSE

**La Plateforme RSE a publié en 2019 un rapport intitulé « RSE et performance globale : mesures et évaluations ». Quel lien avez-vous pu établir entre performance RSE et ODD ?**

Les ODD offrent un cadre de référence universel. Ils s'adressent d'abord aux Etats, aux acteurs publics, mais ils parlent aussi aux entreprises, qui sont nombreuses à articuler leurs politiques RSE aux 17 objectifs de l'Agenda 2030. Les entreprises peuvent en effet contribuer à l'atteinte de ces objectifs. C'est ce que la Plateforme RSE a souligné dès 2018, en répondant à une saisine du gouvernement sur cette articulation entre la dynamique de la RSE et les ODD. Les deux partagent une visée commune, le développement durable, et reposent sur les mêmes enjeux : économique, social, environnemental, gouvernance.

Une entreprise peut aborder les ODD dans sa stratégie RSE de deux façons : elle peut agir en profondeur sur quelques objectifs, particulièrement en lien avec son secteur d'activité. Elle peut aussi agir sur les 17 ODD, ce qui requiert un changement profond de l'organisation de son activité. Dans les deux cas, c'est la mobilisation des entreprises au plus haut niveau de leur gouvernance (direction générale, en plus du département RSE), en formulant des objectifs à atteindre, qui permet leur transition.

Si les ODD ont une visée universelle, ils peuvent être des repères dans la définition des stratégies RSE, notamment lorsqu'une entreprise débute dans ce domaine. Les ODD constituent également un langage commun entre les différentes parties prenantes autour de l'entreprise, y compris à une échelle internationale. Cela facilite ainsi la synergie des actions menées à toutes les échelles. Les ODD sont également vecteur d'innovation puisqu'ils permettent la réflexion autour de nouvelles offres de biens et de services et de nouveaux modèles d'affaire.

La Plateforme RSE souligne aussi la nécessité d'apporter des solutions et des méthodologies pour accompagner les entreprises, notamment les TPE et PME, pour qui la question des ODD peut encore être difficile à appréhender.

**À la lecture des résultats du baromètre, vers quelles pistes d'actions orienteriez-vous les entreprises pour renforcer leur connaissance et leur mesure de contribution aux ODD ?**

La Plateforme RSE est attachée aux grands principes de la RSE, parmi lesquels l'association des parties prenantes est fondamentale. C'est pourquoi nous recommandons d'intégrer l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise (entreprises, relais des entreprises, partenaires sociaux) dans le travail qu'elle conduit autour des ODD. Ces enjeux peuvent être intégrés dans le dialogue social et de branche afin d'assurer une meilleure appropriation du sujet par l'ensemble des parties prenantes d'une filière.

Les entreprises sont invitées à évaluer et compléter leurs démarches RSE en analysant leur activité au regard de la grille de lecture des cibles des ODD. Les ODD peuvent être intégrés dans l'ensemble des décisions de l'entreprise, par exemple dans les démarches d'achat responsables, d'investissement socialement responsable et de finance durable... Les pistes sont nombreuses.

L'adaptation des exigences et des instruments à l'entreprise considérée, à son métier, à sa taille, son modèle d'affaire, est également essentielle. Les guides, les outils pratiques et concrets aident les entreprises à implémenter les ODD.

### Sensibilisation

Environ 1/3 (34%) des entreprises déclare qu'il est nécessaire que les cadres dirigeants soient davantage sensibilisés aux ODD. Ce résultat s'élève à 46% concernant les collaborateurs. De même, les entreprises sont près de 2/3 à estimer que les parties prenantes externes devraient être davantage sensibilisées aux ODD.

### Tech4ODD

94% des répondants déclarent que la technologie peut aider à la réalisation des ODD.

### Innovation sociale

Parmi les leviers d'action possibles pour la réalisation des ODD, 100% des répondants pensent que l'innovation sociale en représente un.

### Auprès de quelles cibles communiquez-vous ?

(130 répondants)



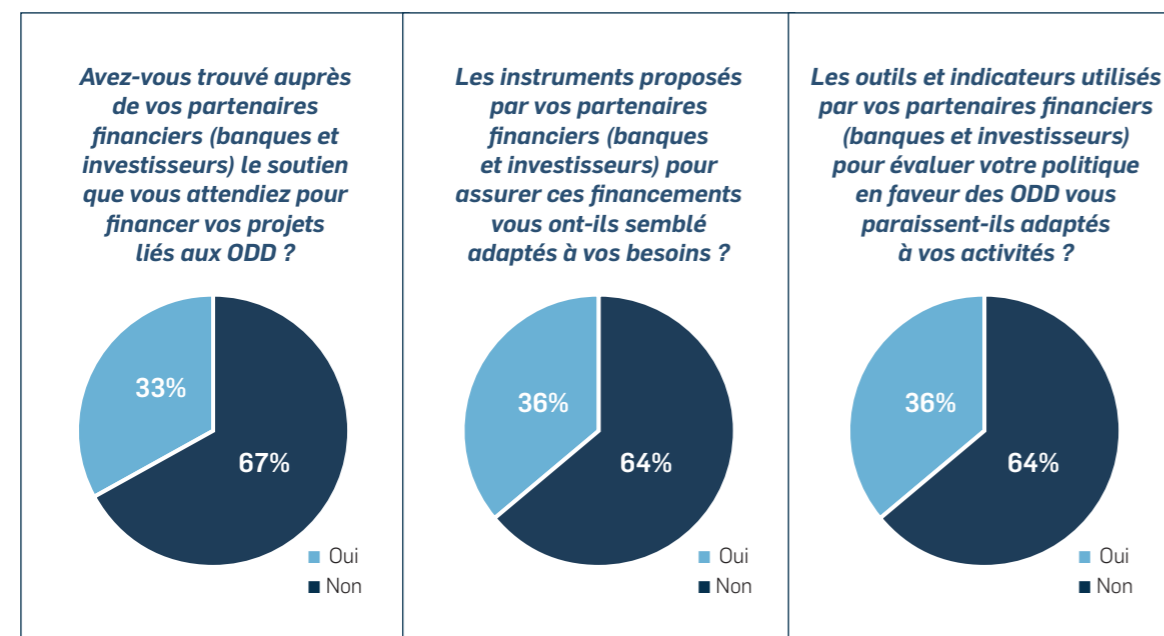
## B. FINANCEMENT DES PROJETS LIÉS AUX ODD

### Un manque de moyens des entreprises et un manque de solutions adaptées proposées par les partenaires financiers

Seuls un tiers (36%) des répondants considère avoir trouvé le soutien nécessaire pour financer leurs projets liés aux ODD. Cela témoigne d'un manque de moyens du côté des entreprises, mais également d'une offre insuffisante du côté des banques et des investisseurs.

De même, seuls un tiers (36%) des répondants considère que les instruments proposés par leurs partenaires financiers pour le financement de leurs projets liés aux ODD sont adaptés à leurs besoins.

De façon similaire, un tiers (33%) des répondants estime que les outils et indicateurs utilisés par leurs partenaires financiers sont adaptés.



# CHAPITRE 5 PERSPECTIVES ET PISTES D'ACTION



## A. ODD ET CRISE SANITAIRE

Les ODD, vecteur de résilience face à la crise de la COVID-19

Est-ce que l'appropriation des ODD a été un atout pour traverser la crise du COVID-19 ? (137 répondants)



## B. PERSPECTIVES

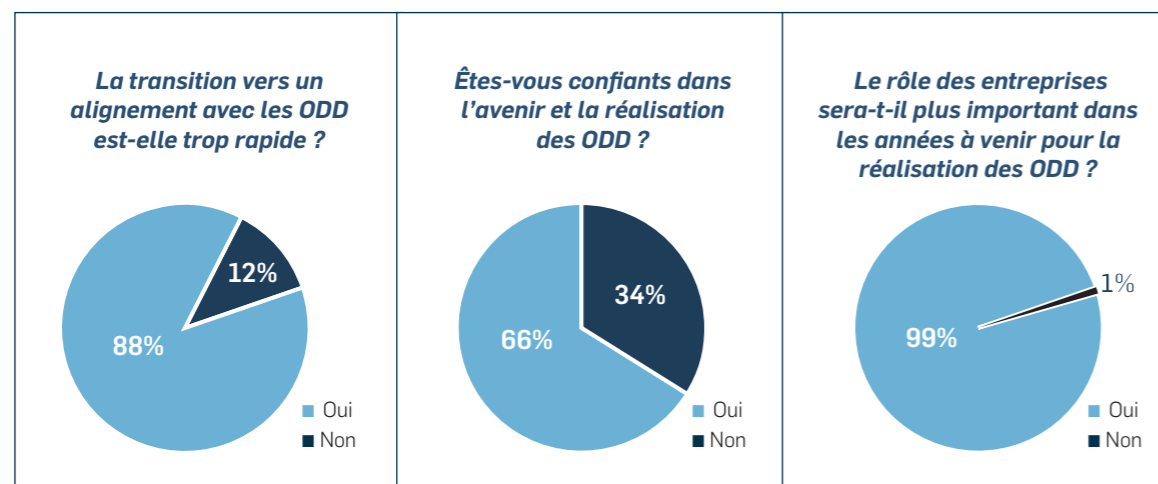
Des répondants convaincus du rôle des entreprises dans la réalisation des ODD, bien que pessimistes sur leur réalisation d'ici 2030.

Seuls 12% des répondants considèrent que l'alignement vers les ODD est trop rapide, témoignant du fait que les entreprises se sentent prêtes pour la transition.

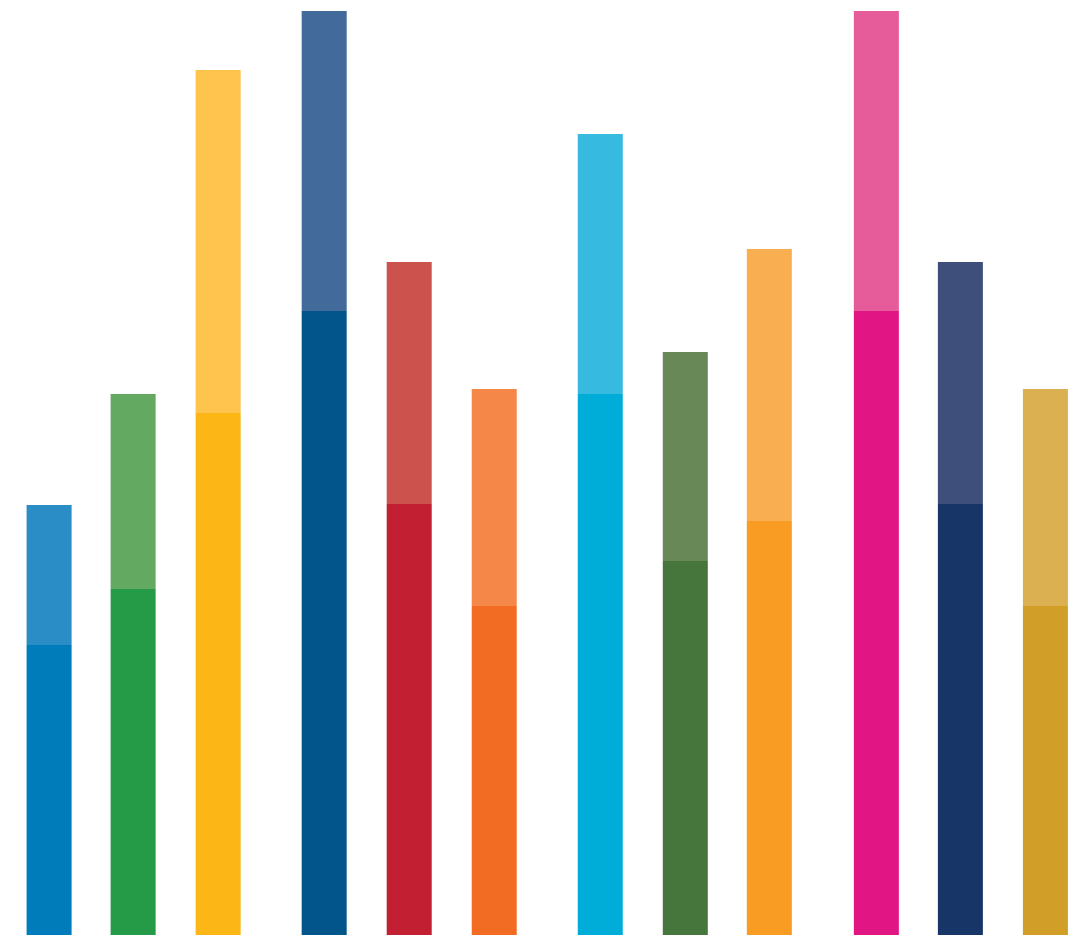
Une majorité de répondants (66%) déclarent être confiants dans l'avenir et pensent que les ODD seront réalisés d'ici 2030, un résultat en déclin par rapport à 2021 (96%).

99% des répondants sont convaincus que les entreprises, à l'avenir, joueront un rôle encore plus important dans la réalisation des ODD.

Réalisation des ODD (145 répondants)



# CHAPITRE 6 EXECUTIVE SUMMARY



**As a special initiative of the UN Secretary-General, the United Nations Global Compact is a call to companies to align strategies and operations with Ten Principles on human rights, labor, environment and anti-corruption, and take actions that advance societal goals — including the Sustainable Development Goals. The UN Global Compact Network France brings together more than 1,800 companies around social and environmental responsibility and sustainable development issues.**

Since 2019, the objective of the “SDGs and companies in action” barometer is to assess the degree of ownership of the SDGs by companies, the reasons behind their commitment and the needs they express to go further. 2022 results confirm the trends observed in previous editions, demonstrating the full involvement of companies in the implementation of the 2030 Agenda.

The knowledge of the SDGs by French companies and the external and/or internal communication around the SDGs are increasingly high.

The results of the 2022 barometer highlight the driving role of the Global Compact France in raising awareness and engaging the private sector in the issues related to the 2030 Agenda. Within companies, it is the CSR department and general management that are the main drivers of commitment to the SDGs.

Stakeholders, especially customers, investors and banks, are increasingly attentive to corporate actions in favor of the SDGs and use them as a dialogue tool.

SMEs use the SDGs as an action plan for sustainable development. Since the first edition, the results underline that the commitment of SMEs to the SDGs continues to grow.

**As of 2019, the top 5 prioritized SDGs remain unchanged:** SDG 3 “Good health and well-being”, SDG 5 “Gender equality”, SDG 8 “Decent work and economic growth”, SDG 12 “Responsible consumption and production”, SDG 13 “Climate action”.

Over the past four years, the results of the barometer have been consistent and underline the need for companies to have better tools at their disposal in order to take full ownership of the SDGs, particularly tools for evaluation, reporting and implementation.

## KEY FIGURES

### A growing knowledge and appropriation of the SDGs

**99%** of respondents say they are aware of the SDGs, which is a strong signal of the appropriation of the SDGs by French companies. However, members of the Global Compact France remain the majority of respondents.

### Stakeholders are increasingly attentive to actions taken in favor of the SDGs

Three quarters of respondents (**75%**) are asked by their clients about the SDGs. Investors and banks are in second place (**58%**).

### The SDGs are a lever of differentiation and an action plan for sustainable development asset in terms of competitiveness for SMEs

For **82%** of the SMEs surveyed, the SDGs allow them to stand out from their competitors. For all type of companies, the results underline that the SDGs play a crucial role in strengthening their approach to sustainable development and social commitment, and in supporting their territories.

### Multiple actions implemented by companies in favor of the SDGs

**74%** of respondents say that the integration of the SDGs in their company is reflected in actions focused on strategy, governance and employee awareness.

### A strong link between prioritization and action in favor of the SDGs

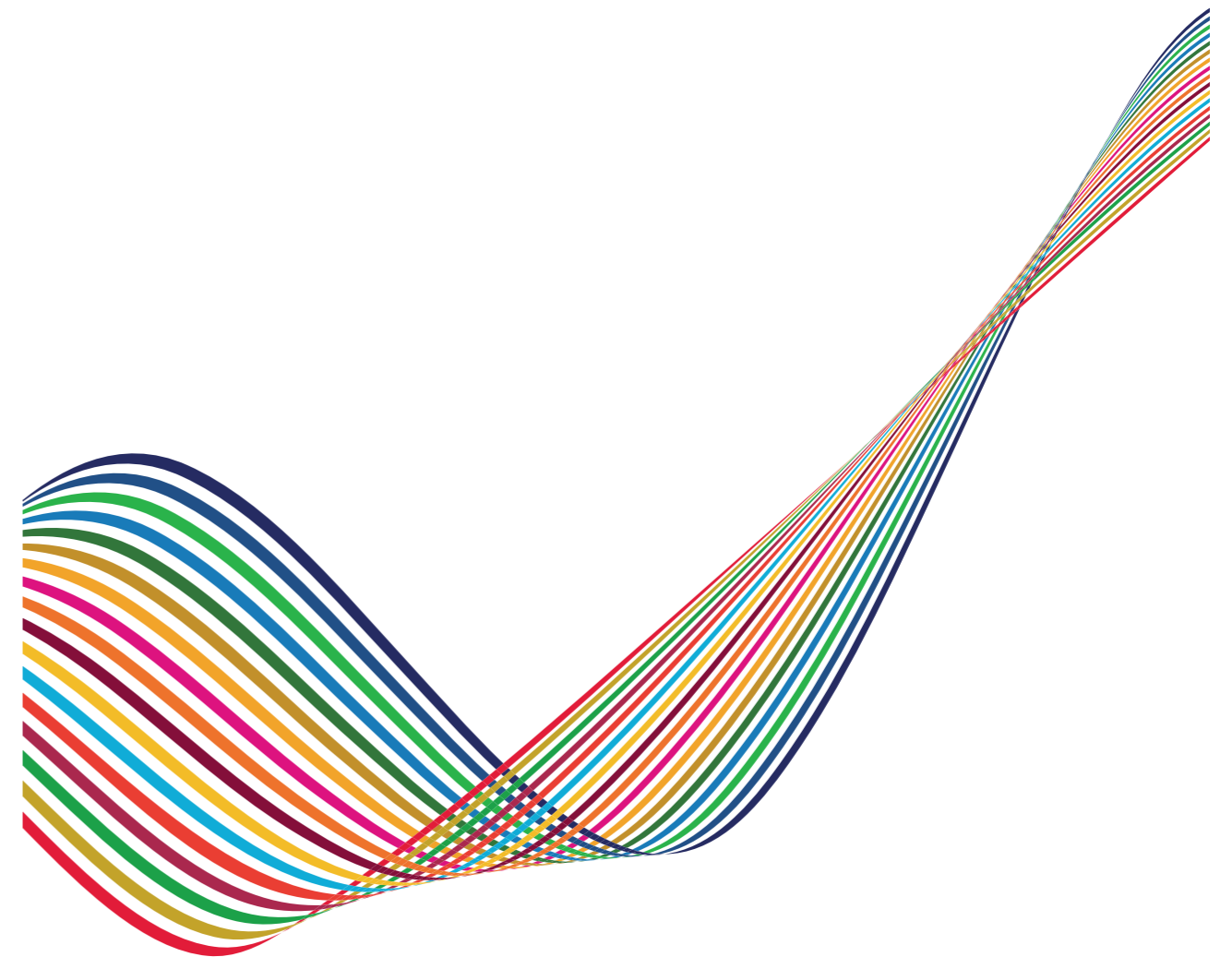
Companies prioritize the SDGs that are closest to their activities. **The top 5 remain unchanged from 2021:** SDG 13 “Climate action”, SDG 8 “Decent work and economic growth”, SDG 12 “Responsible consumption and production”, SDG 5 “Gender equality” and SDG 3 “Good health and well-being”. The challenge now is for companies to take an interest in all 17 SDGs.

### Widespread communication about the SDGs

**81%** of respondents say they use the SDGs in their internal and/or external communication, with the main targets being employees and future candidates, investors and customers and consumers.

# CHAPITRE 7

## POUR ALLER PLUS LOIN



## A. OUTILS PRATIQUES ET RECOMMANDATIONS POUR AVANCER

### 1. Guide PME – Des réponses à vos enjeux clés grâce aux ODD

L'objectif de ce guide est de montrer comment l'intégration des ODD à leur stratégie RSE permet aux TPE et PME de mieux répondre aux principaux enjeux qu'elles rencontrent. Chaque enjeu est abordé à travers le témoignage d'un dirigeant ou une dirigeante de PME, qui le relie à l'utilisation des ODD et aux effets positifs engendrés.

### 2. Guide finance et ODD - Investissements et financements du secteur privé pour contribuer aux ODD

PwC France et Maghreb, le Pacte mondial - Réseau France et l'Orse ont mené une étude sur les moyens que les acteurs économiques consacrent au financement des 17 ODD. Ce document permet d'en savoir plus sur des contributions aux ODD des entreprises, banques, et investisseurs, analyser les forces et les faiblesses de leurs pratiques actuelles et formuler des préconisations pour renforcer les interactions entre ces parties prenantes.

### 3. Plateforme Water4allSDGs

Ce site s'adresse au grand public, aux professionnels de l'eau et aux responsables de métiers où l'eau revêt une dimension importante. Il met gratuitement à leur disposition dans le monde entier l'application Water4allSDGs, qui permet d'identifier et d'évaluer les principales contributions aux cibles des 17 ODD d'un projet, d'une politique ou d'une stratégie dans le domaine de l'eau.

### 4. Site Agenda 2030 du CGDD

Ce site, animé par le Commissariat général au développement durable, propose l'information de référence concernant l'Agenda 2030 et la feuille de route de la France. Il valorise la mobilisation de tous les acteurs.

### 5. Rapport 2022 du SDSN

Dans son rapport 2022, le Réseau des Solutions de développement durable des Nations Unies (SDSN) souligne la stagnation mondiale sur la route des ODD. Le réseau relève notamment que les efforts internationaux pour atteindre ces objectifs ont diminué pour la seconde année consécutive.

### 6. Pack "Testez vos connaissances sur les ODD" de l'AFD

L'AFD propose plusieurs supports pour mieux connaître les ODD, notamment via un quiz de 170 questions-réponses (10 par ODD) qui balayent les différentes cibles de chaque ODD. Elles peuvent être utilisées aussi bien par les enseignants que par le grand public.

### 7. Les meilleures pratiques des organisations pour réaliser l'Agenda 2030

Le Pacte mondial - Réseau France a remis en octobre 2022 les Trophées des Objectifs de développement durable, visant à valoriser le leadership de personnes ou d'équipes au sein d'entreprises et organisations ayant permis de conduire des initiatives innovantes faisant avancer les ODD vers la réalisation de l'Agenda 2030. La publication présente les bonnes pratiques des lauréats de cette première édition des Trophées des Objectifs de développement durable.

#### Recommandations à destination des entreprises :

- Imprégnez-vous de la résolution 70/1 : « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 »
- Lisez dans leur intégralité les titres des Objectifs de développement durable et non les titres courts !
- Prenez le temps de connaître les 169 cibles, ce sont elles qui peuvent servir de boussole par rapport à vos activités et qui permettent la transformation de votre modèle d'affaire
- Reliez votre stratégie RSE avec les Objectifs de développement durable
- Développez votre dialogue parties prenantes (clients, fournisseurs, pouvoirs publics, syndicats, ONG) afin de construire des coalitions (ODD 17) pouvant répondre aux ODD
- Ne mesurez pas seulement vos externalités positives, mais aussi vos externalités négatives grâce à la démarche holistique des ODD

## B. L'ÉCOSYSTÈME FRANÇAIS DES ODD

L'écosystème français des ODD est riche et mobilise de nombreux acteurs pour la réalisation de l'Agenda 2030 : entreprises, parlementaires, ONG, étudiants, État, collectivités, syndicats, chercheurs et enseignants ou encore citoyens.

Les acteurs étatiques sont tous concernés par la mise en œuvre de l'Agenda 2030, l'ensemble des politiques françaises contribue à la réalisation des objectifs. Le Commissariat général au Développement durable (CGDD) assure la mise en œuvre des objectifs au niveau national et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) au niveau international, en coordination avec l'ensemble des ministères français. Ceux-ci sont chacun en charge d'un ODD spécifique dont ils deviennent le ministère pilote. Ils ont notamment pour mission de réaliser les travaux de revue des politiques publiques et des lacunes en matière de réalisation des objectifs.

Outre le monde politique, il existe une communauté rassemblée autour des enjeux de l'Agenda 2030 en France avec de nombreux acteurs engagés issus des

territoires, du monde associatif, de la recherche et des entreprises. Tous s'engagent à leur échelle dans la démarche collective pour accélérer la réalisation des objectifs.

Le Comité 21, Comité pour l'environnement et le développement durable, vise notamment à accompagner les organisations dans la mise en œuvre du développement durable.

L'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI) est un institut de recherche indépendant proposant entre autres des outils pour placer le développement durable au cœur des relations internationales et des politiques publiques et privées.

Le Réseau des solutions pour le développement durable (SDSN) encourage l'émergence de solutions à impact positif, dans le but de faciliter les transitions économique, énergétique et sociale et de mobiliser la communauté scientifique et les différents acteurs de la société civile et politique autour des ODD. Les Rencontres du développement durable (RDD), fondées par l'Institut Open Diplomacy, constituent, enfin, un rendez-vous démocratique permettant à chacun de s'emparer des enjeux du développement durable et de transition.



## À PROPOS DU PACTE MONDIAL-RÉSEAU FRANCE

**Avec plus de 17 000 entreprises basées dans plus de 160 pays, et près de 70 réseaux locaux, le Pacte mondial des Nations Unies est la plus grande initiative de durabilité des entreprises au monde.**

Le Pacte mondial des Nations Unies est une initiative volontaire, qui repose sur l'engagement du plus haut dirigeant à mettre en œuvre au sein de son entreprise des principes universels de durabilité et à s'engager dans une démarche de progrès, qui repose sur les principes fondamentaux des Nations Unies et les Objectifs de développement durable. En catalysant l'action, les partenariats et les stratégies d'impact collectif, le Pacte mondial accompagne les organisations de toutes tailles, partout dans le monde, dans leur chemin vers la durabilité. Pour faciliter l'engagement local, des réseaux opèrent dans 70 pays.

Le Pacte mondial des Nations Unies, et le Réseau français, aident les entreprises à structurer et amplifier leur démarche de responsabilité sociétale, pour anticiper, saisir les opportunités et gérer les risques au sein de chaque organisation. Quels que soient leur taille, leur secteur ou leur niveau de maturité dans le domaine de la RSE, les acteurs économiques trouveront des réflexions et des solutions pour accélérer dans leurs progrès sur la voie de la durabilité.

- Les groupes de travail favorisent une large transmission des méthodologies, expériences et bonnes pratiques, ainsi qu'un meilleur dialogue entre les structures de tailles différentes. Les thématiques de travail : RSE, Droits humains, Cop, Gouvernance, Territoires, Grandes entreprises et PME, Transitions écologiques et environnement.
- Les accélérateurs sont des programmes mondiaux mis en œuvre par les réseaux

locaux du Pacte mondial. Ils sont conçus pour accompagner des entreprises dans leur progression sur un sujet spécifique, sur une courte période. Le réseau français du Pacte mondial propose les accélérateurs suivants : intégration des ODD, objectifs climat, droits humains, PME et égalité entre les sexes.

- Les coalitions du Pacte mondial sont conçues pour répondre à l'ambition de façonner un écosystème d'entreprises durables à l'échelle mondiale. Par le biais des coalitions, le Pacte mondial travaille en partenariat avec d'autres acteurs clés afin d'intensifier l'action sur des questions commerciales essentielles telles que la gestion de l'eau et des océans, le climat et la finance durable.
- L'Académie du Pacte mondial, accessible à tous les collaborateurs des entreprises membres, est une plateforme de formation RSE permettant d'améliorer ses connaissances et d'acquérir de nouvelles compétences autour du développement durable et de la RSE, dans le but de contribuer à l'atteinte des ODD.
- Le Pacte mondial - Réseau France accorde une importance fondamentale aux dynamiques territoriales, favorisant l'appropriation des enjeux du développement durable par les tissus économiques régionaux. S'appuyant sur 21 entreprises ambassadrices et des cercles régionaux, le réseau local français organise des événements à travers le pays, pour promouvoir les Dix principes du Pacte mondial, partant ainsi à la rencontre des femmes, des hommes et des entreprises, qui œuvrent en faveur d'un développement plus durable sur les territoires, à l'occasion de rendez-vous en région.

## À PROPOS DE PWC FRANCE ET MAGHREB

**En France et au Maghreb, PwC développe des missions de conseil, d'audit et d'expertise juridique et fiscale pour des organisations de toutes tailles et de tous secteurs d'activité.**

Fortes de plus de 6 000 collaborateurs, ses équipes pluridisciplinaires conjuguent leurs savoir-faire au sein d'un réseau international de plus de 328 000 personnes dans 152 pays. PwC France et Maghreb a pour ambition stratégique de devenir l'acteur de référence de la création de confiance et de la transformation durable des entreprises, en ligne avec la stratégie mondiale du réseau PwC, The New Equation.

**Rendez-vous sur [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr).**

## LES DIX PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

### == DROITS DE L'HOMME

- 1 Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme
- 2 Veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme

### ✳️ NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

- 3 Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
- 4 Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
- 5 Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
- 6 Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi

### 🌊 ENVIRONNEMENT

- 7 Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement
- 8 Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
- 9 Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

### 🏢 LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- 10 Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Les Dix principes du Pacte mondial des Nations Unies sont issus de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et la Convention des Nations Unies contre la corruption.

# ANNEXES

## A. LES 17 ODD ET LEURS 169 CIBLES

Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) constituent un plan d'action pour la paix, l'humanité, la planète et la prospérité, nécessitant la mise en œuvre de partenariats multi-acteurs. Ils ambitionnent de transformer nos sociétés en éradiquant la pauvreté et en assurant une transition juste vers un développement durable d'ici à 2030.

Ces 17 objectifs s'accompagnent de 169 cibles liées entre elles, s'adressant à tous types d'acteurs et précisant leurs contenus. Il est essentiel d'en prendre connaissance en vue d'identifier les ODD les plus pertinents pour son organisation.

## B. FEUILLE DE ROUTE DE LA FRANCE POUR L'AGENDA 2030

Depuis le 20 septembre 2019, la France est dotée d'une Feuille de route pour l'Agenda 2030. Cette Feuille de route, élaborée de façon concertée, fixe le cap pour une France entreprenante, solidaire et écologique autour de six enjeux prioritaires.

1. Agir pour une transition juste, en luttant contre toutes les discriminations et inégalités et en garantissant les mêmes droits, opportunités et libertés à toutes et à tous.
2. Transformer les modèles de sociétés par la sobriété carbone et l'économie des ressources naturelles, pour agir en faveur du climat, de la planète et de sa biodiversité.
3. S'appuyer sur l'éducation et la formation tout au long de la vie, pour permettre une évolution des comportements et modes de vie adaptés au monde à construire et aux défis du développement durable.
4. Agir pour la santé et le bien-être de toutes et tous, notamment via une alimentation et une agriculture saines et durables.
5. Rendre effective la participation citoyenne à l'atteinte des ODD, et concrétiser la transformation des pratiques à travers le renforcement de l'expérimentation et de l'innovation territoriale.
6. Œuvrer au plan européen et international en faveur de la transformation durable des sociétés, de la paix et de la solidarité.

## C. RAPPORT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2022

### Les crises mondiales en cascade menacent la survie de l'humanité et le plan d'action des ODD est la voie à suivre

Le Rapport sur les objectifs de développement durable 2022, publié par l'ONU en juillet 2022, indique que la crise climatique, la pandémie de COVID-19 et l'augmentation du nombre de conflits dans le monde ont mis en péril les 17 ODD. Il met en lumière la gravité et l'ampleur des défis auxquels nous sommes confrontés, provoqués par les crises en cascade ayant des répercussions sur l'alimentation et la nutrition, la santé, l'éducation, l'environnement, la paix et la sécurité, et affectant la réalisation de tous les ODD.

La pandémie de COVID-19 a notamment fait des ravages dans tous les objectifs et ses effets se font encore sentir. Plus de quatre années de progrès dans la lutte contre la pauvreté ont été anéanties, plongeant 93 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté en 2020.

Le monde est également au bord d'une catastrophe climatique dont des milliards de personnes en ressentent déjà les conséquences. En 2021, les émissions de CO2 liées à l'énergie ont augmenté de 6%, atteignant leur plus haut niveau jamais enregistré et effaçant complètement les déclinés liés à la pandémie.

La guerre en Ukraine a créé l'une des plus grandes crises de réfugiés des temps modernes. En mai 2022, plus de 100 millions de personnes ont été déplacées de force de leur foyer. La crise a fait exploser les prix des denrées alimentaires, du carburant et des engrais, perturbé davantage les chaînes d'approvisionnement et le commerce mondial, ébranlé les marchés financiers et menacé la sécurité alimentaire mondiale et les apports d'aide.

Pour résoudre ces défis mondiaux, le rapport présente la réalisation des ODD comme le remède nécessaire. Des mesures drastiques d'urgence doivent être prises et des approches fondées sur des preuves à l'échelle mondiale adoptées.



**Pacte Mondial**  
Réseau France

[www.pactemondial.org](http://www.pactemondial.org)



en partenariat avec

**pwc**

---

